VIVE ENSEMBLE JOURNAL MUNICIPAL - N° 70 - JANVIER 2019 LE NEUBOURG



le mot du maire

Chaque fin de semestre nous fait revivre les diverses manifestations qui ont animé notre ville, organisées aussi bien par les associations que par la municipalité. L'année 2019, encore riche en évènements sera marquée en outre par les élections européennes le dernier dimanche de mai.

Vous découvrirez les travaux réalisés et à venir et notamment les aménagements de voirie.

En centre-ville le parking rue Bioche a été agrandi, sans zone bleue, il permet un stationnement près des commerces.

La fin des travaux de la rue de Vitot, avec la réalisation de la troisième tranche ; voie de partage entre piétons, cyclistes et véhicules à moteur dont le but est la réduction de la vitesse, tant demandée par les riverains.

Dans le même esprit, d'autres voies vont être dotées de marquages au sol . C'est le point majeur qui émane des différentes réunions de quartiers.

Afin de garantir la sécurité de tous et une vie tranquille au sein de notre cité, de nouvelles caméras vont être installées.

Nous n'oublierons pas la commémoration de l'anniversaire de la fin de la guerre de 1914-1918, ce centenaire qui a rencontré une participation massive des écoles élémentaires et du collège où les jeunes ont créé des expositions superbes sur des évènements inconnus pour eux mais bien ciblés, surtout avec les lettres de soldats envoyées à leurs familles. Cela était très touchant

Nous allons signer notre contrat de territoire en début d'année 2019 qui comporte plusieurs projets sur la ville; je suis dans l'impossibilité de vous les dévoiler, puisqu'on ne sait pas actuellement lesquels ont été retenus par le Conseil Départemental ou Régional, mais au Conseil Municipal de Janvier prochain, vous aurez connaissance des dossiers qualifiés.

Bienvenue à une nouvelle association, aux nouveaux commerçants qui participent à l'animation et à l'attractivité de notre ville par leurs étals et leur accueil.

Avec une conjoncture très agitée, l'ambiance de Noël aura été morose, mais il faut néanmoins garder espoir dans l'avenir; pour ceux qui travaillent et pour ceux qui recherchent un emploi.

En 2019, nous aurons encore beaucoup de projets à finaliser ou nouveaux ; les commissions travailleront sur ces sujets.

J'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé et prospérité pour cette nouvelle année, à partager avec vos familles, avec une pensée pour ceux qui sont seuls ou malades pendant ces fêtes.



CHEVALIER Maire



Hôtel de ville Place Ferrand 27110 Le Neubourg Tél. 02 32 35 17 33 mairie@le-neubourg.fr www.le-neubourg.fr

Accueil du public en mairie Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Police municipale 02 32 35 69 00 - 06 79 91 23 72 Communauté de communes du Pays du Neubourg 1, chemin Saint-Célerin BP 47 - 27110 Le Neubourg Tél.: 02 32 34 04 41 Fax: 02 32 67 71 86 mail: contact@paysduneubourg.fr

hommage

Francis DURAND s'en est allé en ce samedi 15 décembre 2018

Natif du Neubourg le 6 août 1947, dans l'immeuble place Ferrand qui fait face à la mairie comme il aimait tant le rappeler, il y exerça sa profession de Docteur Vétérinaire à partir de janvier 1976.



Depuis 2013, date à laquelle il a rejoint notre équipe municipale, il s'était beaucoup investi dans de nombreux domaines, bien au-delà de sa fonction d'adjoint à l'urbanisme, affaires économiques et patrimoine

Il avait toujours plaisir à dire « Etre élu, c'est être sur le terrain, c'est être à l'écoute des personnes, des besoins ».

Passionné de patrimoine, il s'était très impliqué dans les différents dossiers concernant l'église, le Vieux Château et la Maison Neuve ainsi que dans le programme de valorisation du Musée d'Anatomie.



Il participait aussi aux travaux de l'AMSE (Amis des Monuments et Sites de l'Eure) et travaillait avec l'association « Découverte et Patrimoine du Pays du Neubourg ». Il était également Président de l'association « Les amis de Vitotel »

Une vigilance sans faille sur les projets et réalisations en matière d'urbanisme avec notamment la commercialisation des terrains invendus de la ZAC de la gare et le programme d'installation de professions paramédicales.

Une participation très active dans le domaine économique, aussi



bien dans la gestion des marchés hebdomadaires, au foie gras et aux arbres. Membre du comité d'organisation du Comice Agricole et de la commission développement économique de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg.

Très présent et toujours disponible, lors des différentes manifestations culturelles et les animations, sans oublier le cinéma pour lequel il a accompagné tous les projets, remplaçant même, si besoin, le projectionniste.



Partie prenante dans la création du nouveau site internet ; s'occupant du parc informatique et de la téléphonie, il était en contact avec beaucoup d'agents de la commune dont il était très apprécié.



Outre un précieux collaborateur, nous avons perdu un ami qui a appris rapidement le rôle de l'adjoint et qui avait le sens du service public. Il a beaucoup œuvré pour la commune, avec intelligence, simplicité et détermination.



Chaque nouvelle étape dans la réalisation de projets qui lui tenaient à cœur et pour lesquels il s'était investi, nous ramènera à son souvenir

A son épouse, à ses enfants, à Manon, nous transmettons toute notre sympathie.

Hommage des agents de la mairie

Monsieur Durand vous nous avez quitté... Nous n'avons pas pu vous dire « au revoir » comme nous le souhaitions...

Nous allons y remédier au travers de ce message...

Vous avez mené deux carrières, celle de vétérinaire que beaucoup ont connu et depuis quelques années celle d'adjoint au maire. C'est dans ce dernier cadre que les agents de la Mairie du Neubourg souhaitent vous rendre hommage.

C'est souvent le mot de la fin mais nous allons commencer par celui-ci :

MERCI Monsieur Durand.

MERCI pour votre simplicité et votre grande accessibilité.

MERCI pour votre écoute et le temps que vous avez passé à discuter, échanger, raisonner, expliquer le pourquoi du comment. Monsieur Durand dont la ligne de conduite exemplaire a toujours été, et dans toutes ses actions, la transparence, l'équité, la droiture et l'honnêteté.

MERCI pour le respect que vous aviez pour chacun d'entre nous. MERCI d'avoir été si humain et de nous avoir donné de l'importance : nous n'étions pas de simples agents à vos yeux, nous étions des personnes à part entière que vous ne manquiez pas continuellement de mettre en avant.

Vous nous avez apporté une forte dimension humaine avec une extrême bienveillance toujours dans la joie et la bonne humeur. Vous vous êtes comporté avec nous, comme dans votre vie personnelle, « en bon père de famille ». Est-ce nécessaire de parler de votre intelligence, de votre vivacité d'esprit, de votre facilité à vous adapter aux nouvelles technologies ?

Monsieur Durand, MERCI d'avoir été un moteur pour nous, avec tant de passion et de cœur mis dans tous ces projets empoignés à bras le corps jusqu'au bout! On ne pourra plus parler du Musée, de l'Eglise, de Vitotel, du Vieux Château, du Marché, du cinéma sans repenser à tout ce que vous y avez apporté. Véritable passionné, vous avez participé à l'histoire du Neubourg et nous souhaitons que les générations futures se souviennent de vous...

Point d'étape sur nos finances locales...

Depuis notre élection en 2014, notre équipe municipale a mis en œuvre une stratégie financière rénovée afin d'être en capacité de développer notre commune tout en maîtrisant notre budget. Comme pour toutes les collectivités locales en France, le

contexte est difficile et nous devons être vigilants afin de ne pas nous retrouver en position de simples gestionnaires subissant les événements et devant uniquement procéder à des coupes sombres dans nos budgets.

Pour cela, il nous revient de faire preuve

d'imagination et d'initiatives pour dynamiser notre commune afin que notre territoire reste attractif tant pour les particuliers que les entreprises.

Plusieurs axes de travail ont été menés pour y parvenir.

Des taux d'imposition stables et un niveau d'endettement qui diminue

À titre de rappel, lors de la dernière campagne électorale, nous avions pris l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition ni de recourir à l'emprunt sur le budget général. (tableau ci-contre)

Ces deux promesses sont respectées à ce jour et le resteront d'ici la fin du mandat !

Nous nous y étions engagés pour les raisons suivantes :

S'agissant des impôts locaux, nous ne souhaitions pas accroître la pression fiscale qui était à l'époque supérieure aux moyennes observées. En optant pour la stabilité, notre collectivité est revenue dans des proportions tout à fait comparables à ces dites moyennes. Nous avons fait le choix de ne pas suivre la tendance générale de nombreuses autres communes qui ont augmenté leurs taux d'imposition souvent contraintes par le contexte défavorable constaté pour nos communes rurales.

Avec la suppression progressive de la Taxe d'Habitation, l'avenir est encore plus incertain d'autant que les compensations promises par l'État ne sont toujours pas connues à ce jour. Si cette suppression programmée est une bonne nouvelle pour le portefeuille de chacun, le risque pour le budget communal est de n'être compensée

que partiellement et de perdre le dynamisme des bases.

Sur ce dernier point, le calcul de la compensation de l'État se ferait sur le montant des produits fiscaux perçus lors de la dernière année avant réforme et resterait fixe ensuite quelles que soient les évolutions de notre population.

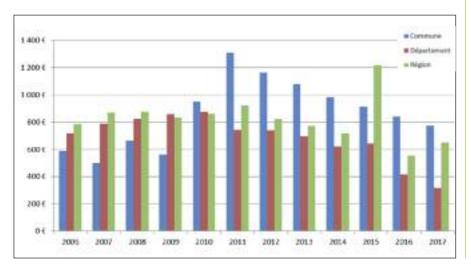
Par conséquent, alors qu'auparavant chaque nouvel habitant apportait sa contribution de TH supplémentaire, ce ne sera plus le cas demain laissant la problématique aux mairies de maintenir le même niveau de service pour tous. Tout

ceci constitue une érosion programmée de nos capacités de financement.

Concernant notre endettement, la situation était fortement dégradée suite à la politique menée par l'ancien maire. Cela devenait un impératif, nous ne pouvions plus emprunter. Depuis notre arrivée aux responsabilités nous tenons cet engagement et au fil des ans ce cycle de désendettement nous a permis de retrouver des ratios plus conformes aux normes en vigueur tout en sachant que les efforts doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la mandature.

	Taux d'imposition (%)				
Les taux des impôts locaux	POUR LA COMMUNE EN 2018	POUR LA COMMUNE DE 2014 À 2017	MOYENNE DÉPARTEMENTALE EN 2017	MOYENNE RÉGIONALE EN 2017	MOYENNE NATIONALE EN 2017
Taxe d'habitation (TH) dont taux voté par la commune	17,51 %	17,51 %	16.92 %	17,04 %	17.18 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) dont taux voté par la commune	21,52 %	21,52 %	22.78%	19,02 %	15,73 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) dont taux voté par la commune	51,84 %	51,84 %	48.86 %	44.56 %	48.19%
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE) dont taux CFE voté par la commune	15,29 %	15,29 %	14.23 %	15,16 %	18,84 %

Montant de dette par habitant en euros

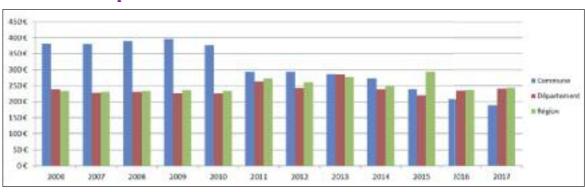


Un contexte difficile où transferts de compétences de l'État se mêlent à la baisse du montant des dotations

Sans ouvrir un débat idéologique sur les choix des différents gouvernements au cours des dernières années, le constat est le suivant : notre Dotation Globale de Fonctionnement a concrètement été divisée par deux. Pour bien se rendre compte de l'impact, c'est près de 700 000 € de perdus chaque année! Afin d'être objectif, si nous avons perçu en contrepartie d'autres dotations, elles restent à des montants bien moins importants que la perte de DGF et ne couvrent même pas le coût des derniers

transferts de compétences. En la matière, nos prérogatives se sont élargies dans les domaines de l'urbanisme, de l'état civil (carte d'identité, passeports), de l'accueil périscolaire (mise en place temporaire des TAP), Pour assumer ces nouvelles fonctions, nous avons eu que peu de compensations de l'État pour y faire face.

Montant de DGF par habitant en euros



Cet effet ciseau des baisses de dotations et des transferts de charges non compensées rend de plus en plus implacable une hausse des impôts locaux. Ce niveau de

contraintes, est un moyen habile pour l'Etat de transférer l'impopularité fiscale vers les élus locaux. Pour l'instant, notre équipe municipale résiste à tout cela notamment grâce aux réformes de gestion que nous avons mises en place.

Un niveau de trésorerie restauré

Plutôt que de commenter les multiples ratios comptables existants aujourd'hui, le plus simple pour illustrer la santé notre collectivité est d'analyser son niveau de trésorerie disponible.

D'une situation périlleuse héritée de l'ancien maire, chiffrée par la Chambre Régionale des Comptes à un montant déficitaire de

292 411 € en décembre 2012, Le Neubourg disposait de 1,8 millions € au 31/12/2017 couvrant environ $1/7^e$ de notre budget global.

L'objectif est de maintenir cette réserve à un niveau compris entre 1,4 et 1,8 millions € afin de palier aux éventuels aléas.

Cette somme a été reconstituée, faut-il le rappeler, sans accroître ni les impôts ni les emprunts tout en subissant les baisses de dotations de l'État.

Pour y parvenir, nous avons revu la nature de nos investissements en adéquation avec la taille de notre commune, réformé la chaîne des dépenses de fonctionnement, valorisé ou vendu du patrimoine communal peu ou mal exploité, développé une politique plus systématique de recherche des subventions ou de partenaires extérieurs, etc

Une maîtrise des dépenses nécessaires mais sans remettre en cause le dynamisme et les fonctions essentielles de la commune

Contenir les dépenses, faire des économies, rationaliser nos politiques d'achats sont les principes de base de notre action.

Concrètement cela se traduit par la mise en œuvre plus systématique de marchés publics avec des mises en concurrence plus régulières de nos fournisseurs, le recours aux achats groupés avec d'autres collectivités, un partenariat plus fort avec la Communauté de Communes du Pays du Neubourg, un arbitrage plus vigilant entre le recours aux entreprises extérieures ou la réalisation en interne par nos services techniques en fonction du coût estimé, etc...

Tout cela nous a permis de stabiliser le montant de nos charges de fonctionnement courantes.

L'exercice n'est pas simple au regard du nombre, de la diversité des installations, des bâtiments et des voiries au Neubourg qui constituent, de fait, un poids financier supérieur à la plupart des autres communes comparables à nous dans le département.

En effet, gardons à l'esprit que nous restons une commune rurale de moins de 5000 habitants mais, pour autant, et tout le monde le reconnaît, nous disposons d'équipements dignes d'une mairie de 10 000 habitants. Nous devons nous féliciter de cette situation atypique et même la promouvoir. Aussi, parvenir à baisser en valeur absolue nos dépenses de fonctionnement a ses limites faute de maintenir nos services et nos équipements en l'état sachant qu'en même temps nous sommes en phase de développement. Un exemple pour illustrer la situation : la construction du deuxième collège aura un impact sur l'utilisation de nos infrastructures sportives par les élèves avec un coût financier supplémentaire d'entretien de nos locaux. Pour autant, nous ne pouvons pas nous plaindre de ce nouvel équipement.

Par conséquent, sur le plan financier, les véritables enjeux de demain consistent à comment dépenser mieux, à être rationnel pour chaque achat au juste coût.

Ce raisonnement se retrouve également avec les subventions versées. Prises en globalité, leurs montants restent stables sauf que nous avons augmenté celles versées aux associations du Neubourg au détriment de subventions dites « exceptionnelles » pour des opérations bien particulières moins en lien avec le cœur de la vie municipale.

Tout est une question d'équilibre

Au final, si la vigilance budgétaire reste de mise, nous devons veiller à ne pas rester immobiles. Les communes qui n'investissent plus, qui ne développent pas les conditions nécessaires à l'accroissement de l'activité économique en subissent rapidement les effets négatifs.

La question avant chaque dépense est de savoir si elle est juste et si nous en avons les moyens.

Une dépense juste est celle qui crée un service, un équipement ou qui le maintient tout en étant correctement dimensionnée par rapport à la taille de la commune à un coût raisonnable.

En avoir les moyens, c'est savoir recouvrer toutes les recettes possibles (subventions, dotations, fonds de concours, redevances d'occupation du domaine public...) et calibrer la pression fiscale pour apporter suffisamment de produits au budget sans pour autant ponctionner trop fortement le pouvoir d'achat des particuliers ni mettre en difficulté nos entreprises avec une notion de concurrence fiscale à garder à l'esprit vis-àvis des autres territoires.

Le recensement de la population

En 2019, tous les habitants du Neubourg seront recensés. Dix agents recenseurs passeront du 17 janvier au 16 février 2019 dans chaque foyer pour remettre et retirer les bulletins de recensement. Merci de leur réserver un bon accueil.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépende également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

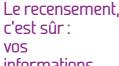
Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,9 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment

convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

● Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom

et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



E. B



QUARTIER N°17 **LÉPINE Aurélie**



QUARTIER N°18 **THOMAS Anaïs**



QUARTIER N°19 **MÉNAGER Bruno**



QUARTIER N°20

VANNIER Charlie



QUARTIER N°21

ADAM Mickaël



QUARTIER N°22

VALERE Valérie



QUARTIER N°23

JOLLY Angélina



BARBEY Béatrice

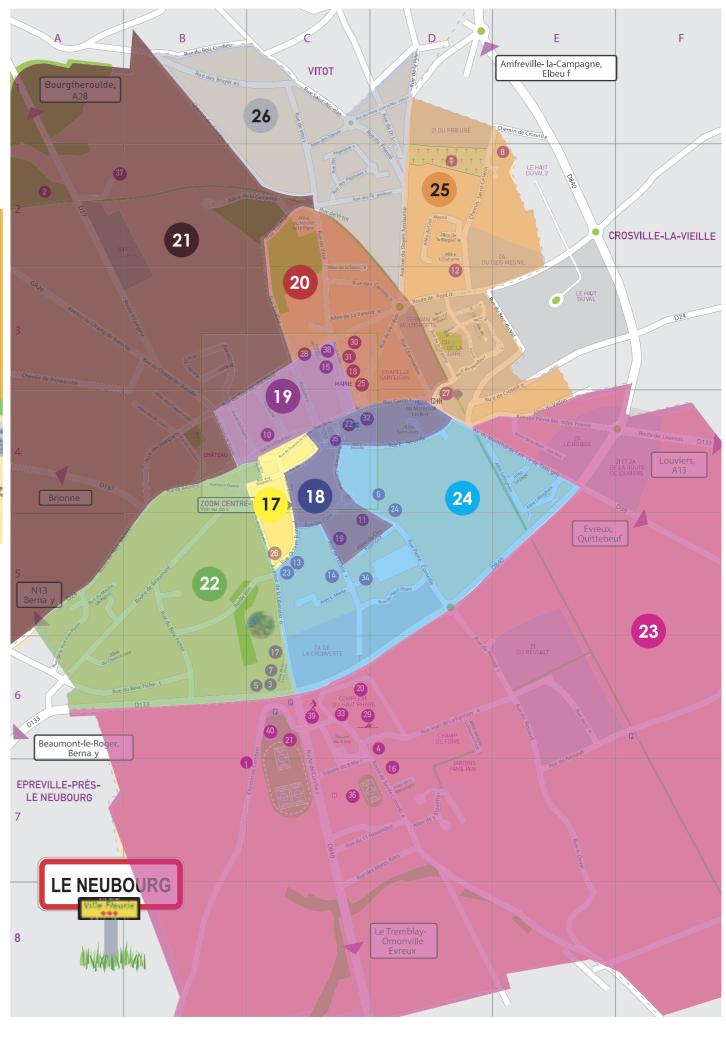


QUARTIER N°25 **LESUEUR Mathilde**



QUARTIER N°26
COOPMAN Laura

A noter : cette répartition par quartier n'est pas figée, un autre agent recenseur peut intervenir sur votre quartier.



Focus sur les dépenses de personnel

Lun pan important de nos charges communales.

Sa gestion nécessite prudence et précision car si elle génère des coûts, elle est également vectrice de développement. C'est pour cette raison que le terme de « Ressources Humaines » est communément employé pour évoquer cette thématique.

Gardons à l'esprit que ce sont nos employés qui animent et font vivre nos services publics municipaux avec le souci de faire un travail de qualité.

C'est pourquoi, il convient d'apporter des compléments d'information sur ce sujet trop souvent source de polémiques où certains considèrent nos personnels comme des privilégiés trop payés, peu impliqués, ne travaillant pas assez et soutenus par des élus locaux faisant preuve de clientélisme pour conserver une paix sociale en interne.

Autant mettre les pieds dans le plat tout de suite, nos explications sur la situation au Neubourg n'en seront que plus claires!

De plus en plus de missions à assumer avec un effectif quasi constant

La réalité au Neubourg est que nous travaillons à flux tendus. Les heures supplémentaires de nos employés sont nombreuses et régulières, le temps de travail hebdomadaire est en moyenne de 37h30 avec un régime de congés en conformité avec la règle des 35h/semaine appliquée dans des conditions similaires à celles connues dans les entreprises privées.

Une forme de rentabilité est également attendue tant pour nos services techniques que ceux des cantines et des salariés assurant le ménage dans nos bâtiments puisque ces activités peuvent être externalisées à tout moment au profit d'entreprises privées

D'ailleurs, la comparaison est faite entre le coût de revient de ces activités réalisées en interne par rapport à une éventuelle sous-traitance.

Le périmètre du champ d'intervention de ces services municipaux, ainsi que le renouvellement ou non des personnels partant en retraite, sont conditionnés à notre capacité d'être concurrentiels.

Dans les domaines où nous ne le sommes pas suffisamment, nous avons, sans état d'âme, recours aux entreprises privées.

Cet arbitrage devient une nécessité dans un contexte financier toujours plus tendu où l'argent public doit être valorisé à l'euro près.

Cette démarche d'optimiser le travail de chaque salarié s'applique aussi dans les



domaines administratifs ne pouvant être confiés au secteur privé. Ainsi, que ce soit pour l'état civil, l'urbanisme, l'administration générale, la police municipale, tout est étudié au plus juste ; le plus souvent en collaboration et en accord avec les employés concernés.

Soyez assurés que les élus sont exigeants envers les personnels municipaux d'autant que notre collectivité est en phase de croissance.

Vous le voyez, il y a des chantiers ouverts dans toute la ville, de nouveaux quartiers voient le jour, la construction reste dynamique, des entreprises nouvelles s'installent et l'implantation de nos administrations publiques se renforcent (nouveau collège, nouvelle caserne de pompiers, nouveau centre routier, nouveau centre so-



cial départemental, etc.) alors même que la tendance inverse s'observe dans la plupart des territoires.

En outre, l'État nous a transféré de nouvelles compétences dans les domaines de l'état civil et de l'urbanisme.

Tous ces mouvements s'accompagnent d'un travail accru pour nos salariés avec plus de superficies à entretenir, plus d'habitants à accueillir, plus de compétences à assumer, etc... L'ensemble de ce travail est fait à effectif quasi constant avec le choix de payer davantage les personnels qui acceptent de travailler plus.

Ceux qui jouent le jeu sont récompensés car nous préférons mieux rémunérer ceux qui travaillent davantage que de recruter de nouveaux personnels. Cela nous permet de disposer d'une meilleure souplesse de gestion et de faire bénéficier d'un déroulé de carrière plus gratifiant aux plus volontaires.

Pour ceux qui ne jouent pas le jeu, ils en assument la responsabilité. Les écarts de conduite sont effectivement sanctionnés dans les règles du droit public qui s'imposent. Deux agents ont été licenciés pour faute grave depuis notre arrivée aux responsabilités et trois autres ont subi des sanctions financières considérant que leur implication au travail ne répondait pas à nos attentes.

Une hiérarchie réformée et des services renforcés

Les deux postes d'encadrement coûtant les plus chers (fonctionnaire de catégorie A) n'ont pas été remplacés suite à leur départ, et leur travail a été réparti sur l'ensemble des adjoints au maire et une partie du personnel d'encadrement intermédiaire déjà en place (fonctionnaire de catégorie B).

Ce choix stratégique avait comme double objectif de faire des économies mais aussi de permettre aux adjoints au maire d'être en lien direct avec les services. L'avantage de cette organisation permet aux élus d'être au centre des décisions municipales et responsabilise les cadres intermédiaires en leur permettant d'avoir plus d'autonomie. La difficulté réside toutefois dans la bonne

distance à trouver pour que les élus ne deviennent pas des chefs de services. Aujourd'hui, nous avons trouvé la juste mesure afin d'être le plus opérationnel possible.

Cette prise directe en lien avec les services administratifs nous permet d'évaluer au mieux le poids du travail incombant à notre mairie et face aux charges accrues nous privilégions toujours une réorganisation optimisée plutôt que de recruter.

Mais dans certains cas bien particuliers, nous avons créé des postes afin de palier à des carences fortes, source de fragilités en termes de service public.

Aussi, la mise en place d'une véritable police municipale constitue le principal effort fourni. Au départ composée de deux agents, qui malgré leur totale implication ne pouvaient faire face à toutes les tâches, nous avons constitué une équipe de quatre agents.

C'est une vraie volonté politique de se doter d'un service capable de se déployer le week-end et en soirée tout en assumant un panel de missions diversifiées concourant à la sécurité et à la tranquillité publique.



Ce choix ne répond pas uniquement au contexte national où les services de gendarmerie qui, malgré leur dévouement, ne peuvent pas être partout pour faire face à une insécurité prenant des formes de plus en plus excessives. Ce renforcement de notre police municipale était nécessaire afin d'être correctement dimensionnée devant l'augmentation de notre population, du nombre d'habitations et des équipements

L'action sociale constitue le deuxième axe où nous avons porté nos efforts. En effet, la question de l'attribution des logements sociaux ou la lutte contre l'habitat indigne devait être revue car nous devenions davantage spectateur qu'acteur et cela nous ne le voulions plus.

Avec le recrutement d'un cadre intermédiaire de catégorie B et avec l'implication de l'adjointe au maire Hélène Leroy, la municipalité joue dorénavant un rôle actif



dans l'octroi des logements sociaux en choisissant davantage quelles sont les familles qui s'installent au Neubourg. Dans ce domaine, comme dans la lutte contre l'habitat indigne, les bailleurs sociaux et le département nous identifient dorénavant comme un partenaire à part entière.

La mise ne place de cette organisation nous a permis d'accroître le périmètre de l'action sociale puisque cet agent participe également à l'organisation des voyages et des sorties thématiques proposés régulièrement par la commission affaires sociales.

Nos dépenses de personnel coûtent-elles trop cher?

En termes de poids financier et comparativement aux autres collectivités de notre strate, nous restons dans la norme puisque nos dépenses de personnel représentent 42,04 % de nos charges de fonctionnement contre 50.35 % en moyenne nationale.

En revanche, en valeur absolue, nous dépensons l'équivalent de 541 € par habitant contre 481 € pour la moyenne nationale des communes comprises entre 3500 et 5000 habitants.

Ce décalage est-il inquiétant ? A fortiori non pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, nous sommes en limite de strates démographiques et à quelques habitants près nous serions inclus dans celle supérieure comprise entre 5 000 et 10 000 habitants où la moyenne est de 579 € par habitant

D'ailleurs, dans la structuration même de notre budget, au regard de l'importance de nos équipements, nous sommes davantage assimilable à cette strate supérieure. Ensuite reste à savoir si cette dépense est soutenable ?

Notre santé budgétaire est bonne avec un solde de trésorerie de 1,8 millions € de réserves avant même de commencer l'exercice budgétaire. Nous n'avons pas augmenté les impôts pour financer la moindre dépense de fonctionnement en travaillant à situation fiscale constante.

Globalement, le poids de nos recettes est supérieure aux moyennes observées nous permettant de faire face à nos dépenses de personnel sans dégrader les ratios de la commune et sans empiéter sur le financement d'autres catégories de dépenses. En clair, il n'y a pas de coupe budgétaire pour pouvoir payer les salaires et les charges.

Enfin, le montant des charges de personnel est-il raisonnable ? C'est notre conviction au vu des éléments de contexte préalablement exposés tout en considérant la progression constante des charges patronales et le vieillissement de la pyramide des âges de nos salariés qui génèrent des coûts supplémentaires.

Une baisse des charges de personnel estelle possible? Dans l'absolu oui, mais cela passe inévitablement par une dégradation du service (fermeture d'un équipement sportif ou culturel, moins d'entretien dans les espaces publics, réduction des horaires de réception du public en mairie).

Nous pourrions aussi confier plus de taches aux entreprises mais cela ne ferait que reporter les coûts induits sur les charges à caractère général. Cette solution n'est qu'artificielle si la rentabilité de cet arbitrage n'est pas clairement avérée.

Une gestion équilibrée comme mot d'ordre de notre politique de ressources humaines

Tout est une question d'équilibre entre le niveau de service que l'on souhaite mettre au profit des habitants et les moyens humains mis en face avec toutes les données d'arbitrage à prendre en compte (temps de travail, coût du travail, niveau d'encadrement, recours aux entreprises extérieures, etc...)

Si certains groupes politiques cèdent à la facilité promettant licenciements ou non remplacements de fonctionnaires sans mesurer les enjeux, la réalité est bien plus complexe. Il ne s'agit pas d'être pro ou contre la fonction publique mais d'évaluer au cas par cas chaque service afin de déterminer une volumétrie d'emplois compatible au bon fonctionnement de la commune à un coût raisonnable loin des postures que l'on retrouve tant à l'échelon national que local d'ailleurs.

DE NOUVEAUX QUARTIERS

Quand la croissance urbaine doit aller de paire avec la croissance économique

Si d'un côté Le Neubourg peut sembler éloigné des grands centres urbains et des grands axes de communication, de l'autre nous disposons d'un atout géographique: celui d'être un carrefour, en position centrale au sein du département, au milieu des principales agglomérations que sont Rouen, Elbeuf ou Evreux tout en étant encore assez proche du Havre et de Paris.

Sans être intégrés à la périphérie de ces grands pôles, nous occupons une place clairement identifiée qu'il convient de défendre et développer pour ne pas être absorbés et devenir un pôle trop secondaire.

Afin de mettre en avant cette singularité, de faire vivre notre commune, de s'affirmer comme un territoire qui compte à part entière, nous portons nos efforts à la fois sur la création de logements tout en agissant de manière aussi prononcée sur l'implantation de nouvelles entreprises. Il en va du dynamisme de la ville avec des incidences sur notre qualité de vie car plus nous apparaissons comme une municipalité dynamique plus nous sommes en capacité d'attirer des commerces, des entreprises, des médecins, des services publics et des habitants.

Notre objectif est de compter sur notre territoire autant d'habitants que d'emplois

Nous considérons cela comme un point d'équilibre. En effet, un trop fort décalage entre les deux génère des difficultés pour une mairie en termes de développement et de modernisation car le financement des ouvrages et des services repose alors de manière trop prononcée sur la fiscalité des ménages.

En revanche, avec une présence suffisamment significative d'entreprises, la volumétrie des recettes fiscales constitue un apport déterminant surtout quand on la compare aux services à délivrer en retour.

L'équation est assez simple : si pour les entreprises une municipalité doit fournir une variété de services (voirie, réseau internet, éclairage public, sécurité publique, assainissement,...), le panel est encore plus important pour les habitants (école, équipements sportifs et culturels, manifestations) alors même que les produits fiscaux qu'ils génèrent sont inférieurs à ceux des sociétés

Par conséquent, le développement économique ne doit pas être négligé d'autant qu'il permet à nombre de salariés neubourgeois de travailler à proximité de chez eux, de générer de la croissance sur notre territoire et de réduire le niveau de chômage.

Cette stratégie se met en œuvre via plusieurs actions

Sur le plan de l'urbanisme, nous effectuons un travail de planification en réservant de manière équilibrée des terrains qui seront ouverts soit à la construction soit à la commercialisation.

Une fois fait, nous prenons contact avec les bailleurs sociaux ou les promoteurs privés pour les inciter à construire des logements et parallèlement nous faisons la même chose avec des entreprises pour favoriser leur implantation ou leur agrandissement.

Concrètement, la cartographie ci-contre permet de visualiser les résultats de tout ce travail depuis le début de notre mandature.

Révision générale du PLU

A quoi ressemblera notre Commune dans les 10 prochaines années ? C'est ce à quoi répondra le futur plan local d'urbanisme (PLU), dont la révision générale a été prescrite par délibération du Conseil Municipal du 02/07/2018.

Le PLU actuel a été approuvé en 2012, puis modifié à deux reprises (en 2015 et 2017). Il s'agit aujourd'hui de mettre ce document en conformité avec les nouvelles dispositions



réglementaires et notamment environnementales (lois Grenelle et ALUR) en prenant en compte les nouveaux objectifs en termes d'aménagement, de politique du logement et de développement durable ; et d'être cohérent entre des dispositions sur papier et les réalités du terrain.

Tout au long de la procédure de révision du PLU, la concertation avec les habitants sera de mise pour recueillir les opinions, les remarques et les suggestions sur le futur développement de la Commune.

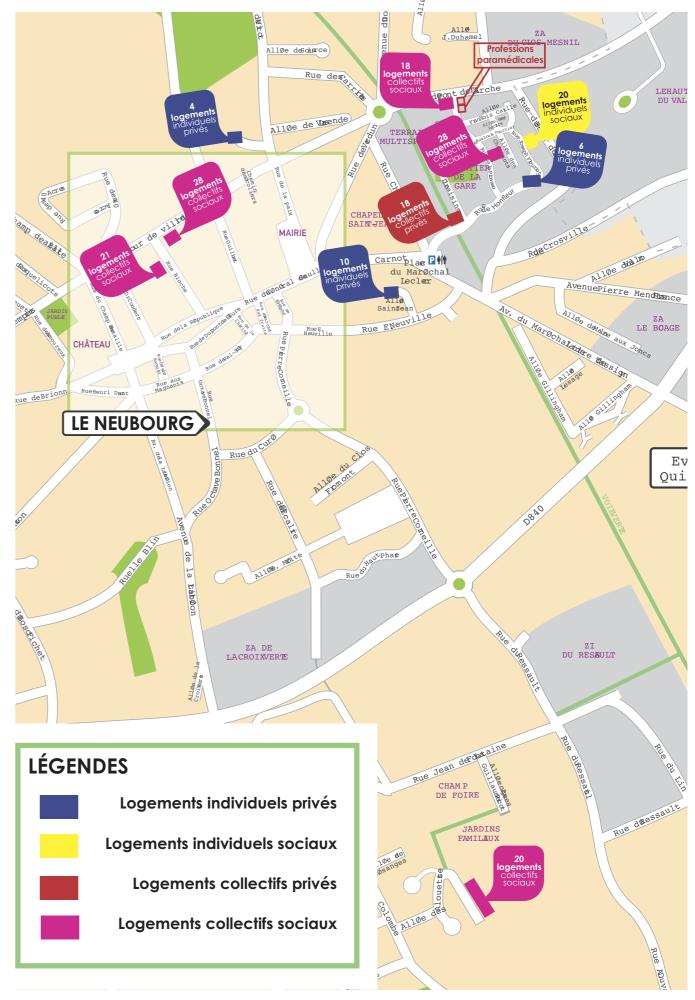
Les réunions publiques seront annoncées par voie de presse. Toute demande spécifique peut également être adressée par écrit en Mairie

La révision démarre par une phase de diagnostic. Les premières réunions de travail ont démarré.

Le cabinet Perspectives accompagne la commune dans cette procédure.

La révision du PLU devrait être achevée pour début 2020.

ÉVOLUTION DES LOGEMENTS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES ET À VENIR



11

Aménagements de voirie

PROJETS

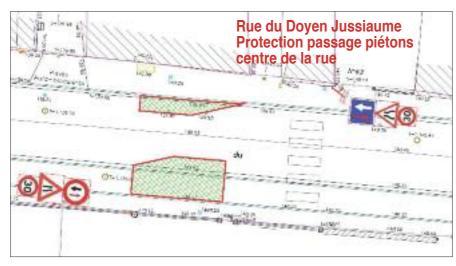
Les routes de Beaumont et de Delattre de Tassigny ont été dotées de marquage au sol matérialisant du stationnement alterné. Projet de mise en place d'une signalétique.

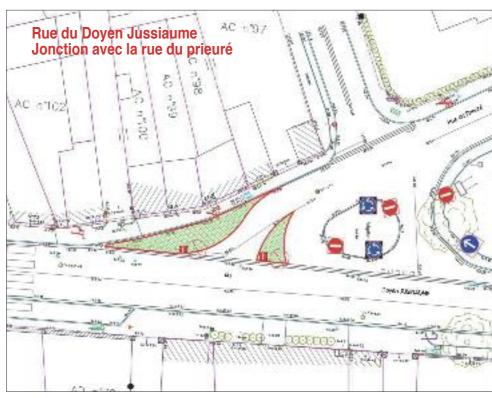
Cette même disposition est également prévue pour la route de Crosville.

Rue du Doyen Jussiaume

Création d'écluses zone 30, protections passages piétons, marquages au sol et aménagements avec jardinières.

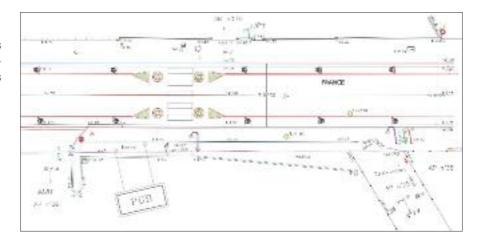






Rue Pierre Mendès France

Création d'écluses zone 30, protections passage piéton, marquages au sol, aménagements avec jardinières et pistes cyclables de chaque côté.



Rue de Vitot

Les deux premières phases de l'aménagement sont presque terminées. Ci-dessous une image synthèse du projet.

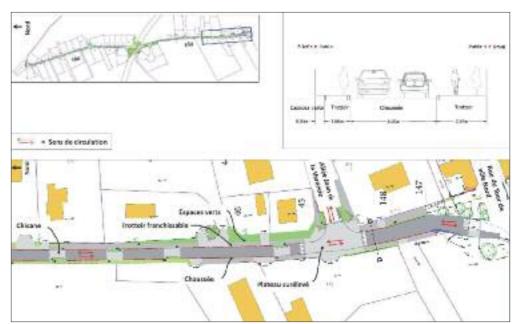
Voie partagée entre piétons, cyclistes et véhicules à moteur avec une limitation à 20km/h dont le but est la réduction de la vitesse, tant demandée par les riverains.

Le bassin de rétention d'eau sera repris par l'entreprise lors des travaux de la 3e tranche.

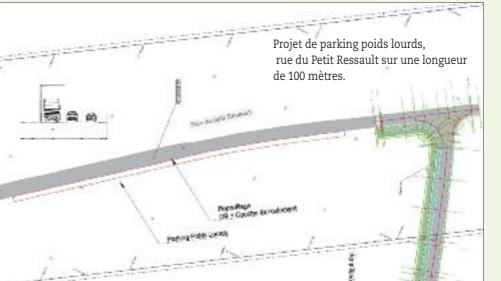
Les travaux de la 3e tranche situés entre la rue du Tour de Ville Nord et la voie verte débuteront dans le courant du premier trimestre 2019.







A cet effet, nous invitons les riverains non raccordés au gaz à prévoir les travaux de raccordement avant la réalisation de cette 3e phase.



Parkings

Le parking rue Bioche de 65 places est terminé et sécurisé.(ci-dessous)



13

Assainissement

Rue de Vitot

A vant la réalisation de l'aménagement de la rue de VITOT, une partie du réseau d'assainissement des eaux usées, était défectueux, nous avons fait intervenir une entreprise de travaux publics spécialisée et exécutant ses interventions sous Charte Qualité. L'apport d'eau parasite dans le réseau, perturbe la station d'épuration et peu créer des affaissements de voirie. C'est pour cela qu'il est nécessaire de réparer les anomalies avant de refaire à neuf une voirie.

PROJETS

Remise aux normes des raccordements d'habitations

La Ville a exécuté un contrôle d'une centaine de raccordements de particuliers sur le réseau collectif.

Le contrôle a permis de définir différentes anomalies qui apportent des eaux de ruissellement ou de gouttières dans le réseau d'assainissement des eaux usées mais aussi des raccordements d'eaux usées dans le réseau pluvial ou en caniveaux.

Le but du contrôle va permettre au bureau d'étude, de définir les travaux de mise en conformité et de proposer une mutualisation des travaux, permettant d'obtenir une subvention pour réhabiliter les raccordements.

L'ensemble des abonnés participent sur leurs factures d'eau à la dépollution par des taxes reversées à l'Agence de l'Eau



Seine Normandie. C'est donc avec ces taxes que les travaux seront pris pratiquement en totalité en charge.

Réhabilitation des canalisations d'assainissement des eaux usées

Pour 2019: Route de Sainte Colombe, rue Jean de la Fontaine, rue Roger Melin jusqu'à l'Avenue de la Libération. Pour 2020: Rue du Tour de Ville Nord.

Assainissement pluvial rue des Tilleuls

Aménagement du fossé de la rue des Tilleuls permettant le passage hydraulique avec infiltration des eaux pluviales.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des projets à venir

Programme des travaux d'éclairage public sur le secteur de la rue du Petit Ressault, rue de Jean de la Fontaine, parking du second collège:

Mise en place de candélabres à éclairage LED munis d'un appareillage diminuant de 50 % la luminosité entre 23h et 5h du matin.

Pour les rues de Jean de la Fontaine, le candélabre sera avec un éclairage pour la voirie et un éclairage pour la voie verte à hauteur différente.

Pour la rue du Petit Ressault, les mâts seront de hauteur suffisante pour éclairer la rue en un seul globe.

Essai d'éclairage sur la place Gambetta



Afin de pallier aux pannes fréquentes d'éclairage, un projet de remplacement par un éclairage LED avec une consommation 3 fois moins importante est à l'étude.

Ce dispositif intitulé « Imitation bec de gaz » sera installé à titre d'essai sur le candélabre situé à proximité de l'arbre de la Liberté.

Bouchons 276



Le mercredi 10 octobre, la ville du Neubourg inaugurait les deux récipients supplémentaires de collecte de bouchons, en collaboration avec l'association « Bouchons 276 ».

L'association Bouchons 276

BOUCHONS 276 est une association Normande qui existe depuis avril 2003, les objectifs sont d'une part une action de développement durable et d'autre part des aides aux personnes handicapées de Normandie. Cela est réalisé grâce au recyclage de TOUS les bouchons et couvercles en plastique en Région.

L'association est composée, uniquement de bénévoles, 135 personnes. Elle a déjà collecté 2 600 tonnes de bouchons en plastique (soit 200 camions de 90 m³ en 15 ans) et aura reversé, fin 2018 la somme de 600 000 €uros à 650 personnes en situation de handicap en Normandie. Actuellement une tonne de bouchons recyclés rapporte 250 €uros.

Les bouchons collectés sont vendus par le partenaire recycleur « Ecoplastics » qui fabrique des sièges rehausseurs, des tubes, des pare-chocs ou encore des salons de jardins, bref de nouveaux produits en plastique. Avec l'argent issu du recyclage, BOU-CHONS 276 permet de financer des travaux tels qu'aménagement de salle de bain, aménagement de véhicules pour personnes handicapées, matériel en braille ou encore achat de matériel spécifique destiné à des personnes en situation de handicap.

Collecte des bouchons

Le geste est simple, il suffit de déposer les bouchons en plastiques de toutes formes et toutes tailles : bouchons d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, de bain moussant, de shampooing, de ketchup, de mayonnaise, de produits d'entretien, de mousse à raser, de laque mais aussi les couvercles de chocolat en poudre, de café moulu ou soluble, de pâte à tartiner, déodorant, lessive liquide ... TOUS LES BOUCHONS EN PLASTIQUE!

Les différents points de collecte au Neubourg

- Hall de la Mairie
- Services Techniques
- ◆ Ecoles élémentaires Jean Moulin et Dupont de l'Eure
- ◀ Ecole Maternelle Françoise Dolto
- Cour de la croix rouge
- Centre de loisirs

Si vous souhaitez plus d'informations sur les actions, les animations et les points de collecte « grand public » de l'association, n'hésitez pas à aller sur le site internet : www.bouchons276.org ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

association

Normainn

L'association «NORMAINN», (qui veut dire «Normand» en gaélique) a été créée en fin d'année sur la commune. Présidée par Nathalie Trutet, l'association a pour objet la promotion des arts sur le Plateau du Neubourg à travers l'organisation et la participation à des évènements culturels.

Rendez-vous le 6 juillet prochain, un festival de musique acoustique trad-pop-rock sera organisé à la salle du Haut Phare, avec expositions d'artistes!



Présidente : Nathalie Trutet trutetnathalie@gmail.com

téléthon

Environ 10 000 euros! Tel est le montant provisoire récolté grâce aux différentes animations fédérées le week-end du 7 et 8 décembre 2018 par le Téléthon du Neubourg. En effet, les différentes ventes (crêpes, légumes, objets artisanaux, vin chaud), jeux, tournois organisés par les associations sportives et culturelles ont permis de rassembler une importante somme qui permettra de lutter contre ces maladies rares.



nouveaux commerces

La Récréation

Ouvert depuis le 2 octobre au public, ce nouveau commerce La Récréation est dirigé par Séverine Clayes et Frédéric Lias.



Ces derniers vous accueillent dans un lieu vintage et branché de 10h à 20h!

Un endroit convivial et chaleureux où se mélangent salon de thé, bar à soupes, snack, créations normandes, ateliers de couture, cuisine, bricolage, cours de yoga, produits locaux... et bien d'autres choses à découvrir et à partager seul(e), en famille, entre amis ou entre collègues ...

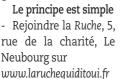
Depuis le 9 novembre, La Ruche qui dit oui! est mise en place à La Récréation. En effet, vous pouvez désormais achetez des produits locaux, fermiers et gourmands directement

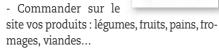
111

LA RUCHE

OUI DIT OUI!

auprès des agriculteurs et artisans de votre ré-





- Récupérer votre commande chaque vendredi à La Récréation de 17h à 19h30

Si vous souhaitez partager un moment de détente, de découverte ou tout simplement profiter d'un lieu d'échanges, c'est la bonne adresse!

5, rue de la Charité - 27110 Le Neubourg (entre la Société Générale et la Caissed'Epargne) Ouvert du mardi au samedi de 10h à 20h Tél: 06 07 26 44 89

Facebook : la récréation

Fabienne Calvo Events

rabienne Calvo, une nouvelle habitante sur le Neubourg vous propose ses services en tant que wedding planner, organisatrice d'événements privés et décoratrice. Cette jeune femme de 40



ans a créé son agence Fabienne Calvo Events afin d'accompagner les personnes dans l'organisation de leurs évènements de fête, de joie, de famille, de mariage ...

Fabienne Calvo met en œuvre son talent. ses idées et sa créativité afin de réaliser votre évènement et vous propose également différentes formules selon vos envies. A découvrir sur le site internet de l'agence : www.fabiennecalvo-events.fr

Tél: 06 82 37 10 92 Mail: fabiennecalvo@outlook.fr Retrouvez également « Fabienne Calvo Events » sur Facebook et Instagram.

Remise des prix des Maisons Fleuries



e mercredi 10 octobre, **94 lauréats** ont Lété récompensés par la ville du Neubourg lors de la remise des prix des Maisons Fleuries.

à l'honneur

Le lundi 30 juillet, date choisie par les Neubourgeois, le jury des Maisons Fleuries a sillonné comme à l'accoutumée à bord de sa camionnette, les quartiers de la commune afin de sélectionner les plus beaux jardins et balcons fleuris visibles de la rue.

Une quinzaine de personnes supplémentaires ont été choisies par rapport à l'année dernière. Des efforts faits par les Neubourgeois qui permettent à la fois d'embellir leur propriété mais également de maintenir ce cadre de vie, cette image de « Ville Fleurie » de la commune. La Municipalité tient à les remercier.

Ainsi, 94 personnes ont été récompensées et ont reçu un bon d'achat offert par la ville et les Serres Ancaro du Neubourg. Cinq lauréats ont été classés dans la catégorie des jardins fleuris et trois dans la catégorie des balcons fleuris.

Hors concours



M. et Mme LEHEU ont décroché l'année dernière le prix départemental des Maisons Fleuries. Cette année, ils ont donc été classés hors concours.

Jardins visibles de la rue



1er: M et Mme BATTU

2e: M et Mme THOMAS

3e: Mme BARBAT

4e: M et Mme DEMARCONNAY

5e: M et Mme PATY

Balcons



1er: M et Mme AUZOUX 2e: M et Mme BARBEY 3e: M et Mme LELIEVRE

vie des commerces

NTN devient BPN

' 'entreprise «NTN» Négoce Transport Neu-L'bourgeois a changé de propriétaire mais

également de nom.

En effet, anciennement nommé «NTN» et dirigé par Dany Quetel, cette entreprise est désormais tenue par Vianney Reymont et s'appelle «BPN» Bois Paysagé du Neubourg.

Sa principale activité se tourne vers la négociation de bois destiné à l'aménagement extérieur et paysager, aussi bien pour les particuliers que pour les collectivités. Vous pourrez trouver en vente par exemple, du pin classe 4, du châtaignier mais également des piquets pour poteaux, des pieux agricoles, des tuteurs

14C, route de Beaumont 27110 Le Neubourg

Tél: 02 32 35 98 54 Mail: contact@bpneubourg.com

La Table de Tom

Manuel Alves, originaire de Chartres, s'est installé en Normandie depuis 2004. Il est le nouveau dirigeant du restaurant grill «La Table de Tom» depuis le 1er septembre.

Ce nouveau propriétaire et son équipe vous accueillent dans un lieu à la décoration simple et épurée. Vous pourrez y découvrir des plats traditionnels avec des spécialités maisons comme la souris d'agneau à la crème d'ail, le mijoté de joue bœuf ou encore la poêlée d'escargots. La viande maturée et les frites maisons ne sont pas en reste!

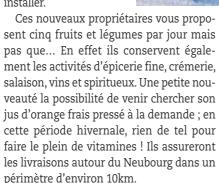


46, av. de la Libération - 27110 Le Neubourg Tél: 02 32 24 14 29 Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 21h30

le vendredi et le samedi de 9h à 22h Fermeture le dimanche et le lundi Site internet: www.latabledetom360.com

Maison Gabel

et Mme Gabel, M. et Mme Gabel, commerçants depuis 2012, originaires de Dieppe ont repris depuis début octobre le magasin "Les halles". Le centre dynamique du Neubourg qu'ils connaissaient leur a donné l'envie de s'v



81, rue Dupont de l'Eure 27110 Le Neubourg - Tél. : 02 32 35 93 32 Du mardi au jeudi

de 8h à 12h30 et de 15h à 19h15, le vendredi et le samedi de 8h à 19h15.

LE JUDO À L'HONNEUR L

Yasmine Horlaville, jeune sportive passionnée



zasmine a commencé le judo à 6 ans au I Judo Club Menneval pour ensuite passer par le Judo Club Le Neubourg. C'est ici qu'elle a pu intégrer la section pôle espoirs de Rouen pendant 2 ans. La jeune prodige a ensuite posé ses valises à Strasbourg, dans la section du pôle France pendant 3 ans.

Elle a commencé à obtenir des résultats en cadettes dès 2013 en devenant championne de France de sa catégorie d'âge cette année-là. Elle a presque réitéré sa performance l'année suivante : elle finit tout de même à une très belle troisième place. C'est à cette époque qu'elle change de nouveau de club et s'installe à Eure Judo, qui regroupe les meilleurs judokas du département. Elle est désormais pensionnaire de l'INSEP et s'entraîne ainsi avec les meilleures athlètes de l'équipe de France de Judo. Yasmine a intégré en 2017 la TEAM NORMANDIE

Championnal de France de iudo

Samedi 3 et dimanche 4 novembre 2018, le Kindarena, Palais des Sports de Rouen a accueilli les Championnats de France 1^{re} division de judo. Près de 500 judokas se sont affrontés dont parmi eux, 18 Normands.

Yasmine Horlaville, 21 ans, dans la catégorie femme des - 63 kg a remporté la médaille de bronze! Elle est montée à la 3e marche du podium pour la deuxième année consécutive, après un combat face à sa coéquipière de l'Eure Judo, Perrine Saint-Etienne. Face aux meilleures judokates, Yasmine a su prouver qu'elle méritait sa place. Une très belle performance qui ne semble sûrement pas être la dernière ... pour ce meilleur espoir féminin normand!

Cette 3^e place, lui offre une sélection avec l'équipe de France pour le Grand Slam, les 9 et 10 février 2019 à l'Aréna de Bercy. Yasmine, sera également accompagnée de Romaric Bouda, représentant ensemble, l'Eure Judo. Une première pour notre département qui aura deux combattants sur le tatami du Grand Slam 2019, le 2e plus grand tournoi mondial de judo après celui du Japon.

retour sur...

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2018 a marqué le centenaire de l'Armistice qui a mis fin à la première Guerre Mondiale. La Ville du Neubourg a commémoré cette journée en proposant plusieurs rendez-vous avec une participation des enfants des écoles élémentaires et du collège d'une grande ampleur.

Les Neubourgeois sont venus nombreux commémorer le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre. Défilés, dépôt de gerbes, lecture de poème, chants par les enfants et expositions ont rythmé une matinée riche en émotions. Retour en images...

Le vendredi 9 novembre à 14h, cérémonie au niveau du carré militaire du cimetière par la FNCV de l'Eure



Dépôt de fleurs sur chacune des 23 tombes par les élèves de l'école Jean Moulin.

Cérémonie du 11 novembre, au Monument aux Morts.



Plus d'une centaine d'élèves des écoles élémentaires et du collège ont interprété accompagnés de l'Harmonie Municipale de l'Université Populaire et des professeurs de musique, le refrain de la « Marseillaise », « Enfant de la paix » et la « Madelon ».

Les élèves du collège

Pierre Corneille ont

ssuré le relais de la

flamme du souvenir

S'en est suivie une

lecture du poème

Aux Morts

du Neubourg »

de Paul Verlet,

des écoles

par les directrices

élémentaires et le directeur



Sur le parvis de la Mairie, les élèves du collège Pierre Corneille ont interprété la chanson de Craonne et « Le Soldat » de Florent Pagny.



Défilé des anciens combattants accompagnés de Philippe Marche au tambour vers la place Gambetta où se trouvera le nouvel arbre de la liberté.



Deux expositions corroboraient ce centenaire :

A l'Office de Tourisme

Conçue par Philippe Marche, cette exposition était composée, entre autres, de 49 cartes postales, 700 photos sur le Neubourg, de journaux, de douilles, de médailles, de pièces de monnaie, de lettres, de timbres-poste de l'époque de cette première guerre mondiale.



A la salle des mariages de l'hôtel de ville Les élèves de 3° du collège ont travaillé avec leurs professeurs d'histoire, d'éducation musicale, de français et d'arts plastiques sur le thème de cette première guerre mondiale et ont exposé leurs réalisations.



Chant:

« Enfant de paix »

Je suis un enfant de paix Tends la main et prends la mienne Et ensemble nous ferons Un meilleur monde pour toi et moi Je suis un enfant de paix.

Je suis un enfant de paix Of peace shalom Tends la main et prends la mienne Ukuthula

Et ensemble nous ferons Un meilleur monde pour toi et moi Je suis un enfant de paix.

Cultivons la paix et la non-violence Soyons des enfants de paix Arrêtons la guerre et les injustices Soyons des enfants de paix...de paix

Je suis un enfant de paix Sula pace Tends la main et prends la mienne Keamanan Et ensemble nous ferons Un meilleur monde pour toi et moi Je suis un enfant de paix.

Enfant de paix

David Waggoner

Fête de la Peinture



Dimanche 3 juin 2018, la ville du Neubourg organisait la Fête de la Peinture, rue du Tour de Ville Nord à l'occasion des Portes Ouvertes du Verger Conservatoire de l'école élémentaire Jean Moulin.

Une belle journée ensoleillée qui a permis de rassembler un public nombreux, autour des jeunes artistes en herbe! Ces derniers ont pu participer à différents ateliers sur le thème de « la pomme » et laisser libre cours à leur imagination. C'est au total 56 œuvres qui ont été exposées devant les jurys, dont les lauréats ont été récompensés par des lots offerts par la Municipalité et la Papeterie Lepetit.



Des ateliers pour tous, alliant l'art à la nature, le tout dans un cadre bucolique et idyllique propice à l'inspiration et à l'évasion pour la peinture!

Etait présente Madame Yolande Dazard, artiste locale primée lors du Salon des Rameaux, qui a exposé ses tableaux et a pu échanger avec le public.

Forum des Associations

Le Forum des Associations est un moment fort et incontournable de la rentrée que beaucoup de familles attendent, occasion unique de rencontrer sur un même lieu le monde associatif neubourgeois. Leurs objectifs sont divers : découvrir, s'initier ou adhérer.

La 6º édition du Forum des Associations du Neubourg a connu une nouvelle fois un franc succès! Environ 2 000 visiteurs ont franchi les portes du Gymnase du Haut Phare pour découvrir l'ensemble de l'offre associative sur la commune. En effet, comme chaque année, le forum a su drainer énormément de visiteurs en quête de nouvelles activités ou tout simplement venus renouveler leurs inscriptions.

De plus, le public a pu assister comme à l'accoutumée à diverses démonstrations : Danse Country, Basket, Karaté, Vélo, Kung – Fu, Escrime, Judo, Pétanque, Tennis de Table, etc ...





Cinéma comble pour Kev Adams

L'acteur et humoriste français est venu présenter son dernier film, « Alad'2 », aux côtés du producteur et du réalisateur, le jeudi 30 août au cinéma Le Viking! Une salle pleine avec des fans aux anges!



En effet, après une présentation rapide du film, l'humoriste s'est adonné, pendant vingt minutes, au jeu des questions-réponses avec les spectateurs. L'acteur a même réalisé des défis lancés par les fans : chanter la chanson du générique ou encore rapper.

Un bon moment de partage que le public a pu apprécier!

Concert Jeune Public avec Laurent Touceul

Le spectacle « La vache en maillot d'bain » de Laurent Touceul a fait carton plein auprès des enfants, le mercredi 24 octobre 2018 à la salle du Haut-Phare! Organisé par la ville du Neubourg, ce concert destiné aux plus jeunes, a su attirer plus de 320 personnes, sans compter les enfants de moins de 3 ans qui ont été accueillis gratuitement. Sous les applaudissements et l'enthousiasme des spectateurs, Laurent Touceul a pu interpréter ses différents morceaux avec fantaisie!



démocratie locale

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes du Neuboug est désormais créé! En effet, suite aux élections du C.M.J qui se sont déroulées les 15 et 16 novembre derniers, 12 candidats ont été élus pour une durée de deux ans.

Carte d'électeur, bulletin de vote, enveloppe, urne, isoloir, telles ont été les conditions dans lesquelles se sont immergés les élèves des classes de CM1, CM2 et de 6ème scolarisés au Neubourg. Ces derniers ont voté comme des grands durant ces deux jours. Le dépouillement a eu lieu le vendredi à 17h00 avec la participation de plusieurs enfants encadrés par quelques parents, deux conseillères municipales et deux employées de la mairie.

Le C.M.J du Neubourg est composé de :

- 4 élèves de CM1-CM2 de l'école Dupont de l'Eure (73 votants)
 Membres : Jess Brissard, Ilana Picard Léandre Renaudon, Kylian Brissard
- 4 élèves de CM1-CM2 de l'école Jean Moulin (71 votants)
 Membres : Alina Devin, Constance
 Duplat, Alban Sanglier, Mathilde Guillet
- 4 élèves de 6^e du collège Pierre Corneille (180 votants)
- Membres : Noa Cotelle, Raphael Dupont, Elma Saint-Ouen, Antoine Soria



Le Conseil Municipal des Jeunes nouvellement élu a eu sa première réunion, le mardi 4 décembre de 17h à 18h à la salle du Conseil Municipal. Les 12 membres ont pu avoir un aperçu de l'activité municipale du Neubourg et bénéficier d'un temps d'échange avec les encadrants.

Le C.M.J se réunira tous les deux mois environ. Les conseillers municipaux jeunes pourront donner leur avis sur des projets soumis par le Conseil Municipal (CM) ou travailler sur



des projets que le CMJ proposera au CM. Ils seront aussi amenés à participer à certaines des animations organisées par la commune. Un budget leur sera également alloué afin qu'ils puissent appréhender la gestion d'un projet avec ses contraintes financières.

Qu'est-ce que le C.M.J?

Ce C.M.J. est avant tout un espace d'expression, de proposition, voire de décision où le jeune peut émettre librement son avis sur les différents sujets et projets qui le concernent et qu'il désire voir aboutir. Sa vocation est principalement éducative.

Les missions du C.M.J.

- Promouvoir les règles de civisme, initier à la citoyenneté ;
- Promouvoir la démocratie et ses règles de fonctionnement,
- découvrir les différentes institutions publiques du territoire ;
- Prendre en compte la parole des jeunes, leur permettre de s'exprimer et de participer à la vie de la commune;
- Créer du lien social et intergénérationnel.

Départ à la retraite d'un employé communal

Natif de Rouge Perriers, Jacques Auzoux surnommé « Tigri » par ses collègues vient de prendre sa retraite. Agent technique depuis 15 ans à la ville du Neubourg, il occupait les fonctions de gardien au complexe sportif du Haut Phare et à la salle des fêtes. Il avait ainsi pour mission d'assurer la surveillance générale du site, de prendre en charge le

nettoyage et l'entretien des lieux mais également de gérer l'état des lieux de la location de la salle du Haut Phare. La municipalité lui souhaite une belle et longue retraite et tient à le remercier pour sa disponibilité et pour toutes ces années de service public!

La ville du Neubourg souhaite la bienvenue à Christophe Obry qui a repris les fonctions de Jacques Auzoux depuis le 26 novembre dernier. Originaire des Andelys, Christophe Obry était précédemment employé communal à la Communauté de Communes du Vexin Normand. Il occupait la fonction de Responsable des aires des gens du voyage.



social



A l'occasion des fêtes de fin d'année le Centre Communal d'Action Sociale du Neubourg (CCAS) a le plaisir d'offrir aux ainés âgés de 75 ans et plus ainsi qu'aux résidents de la maison de retraite, un colis de noël.

Du 3 au 22 décembre 2018, les habitants du Neubourg âgés de 75 ans et plus ont reçu une agréable visite de leurs élus. Ces derniers leur ont remis le traditionnel colis de cialités issues de producteurs normands des cinq départements. Quant aux résidents de la maison de retraite, ils ont reçu un joli panier garni de produits de toilette.

Noël, composé de spé-

«C'est un moment privilégié pour rencontrer la population», explique Hélène Leroy,

adjointe aux affaires sociales et responsable du CCAS de la ville du Neubourg. « Les habitants sont contents de nous rencontrer à cette occasion, d'autant plus que nous leur apportons des bons produits pour les fêtes de Noël »

C'est au total, 397 colis distribués à domicile et 177 aux résidents de la maison de retraite

Commission Affaires Sociales

Les sorties 2019

- 26 février : Paris
 Visite du Musée Grévin, déjeuner et visite guidée des passages couverts
- Visite des Muséales, visite du Musée du commerce et des marques, déjeuner et visite de la manufacture Bohin (fabrique d'aiguilles)
- 13 juin : Armada Visites libres de bateaux gratuites, dîner, puis embarquement sur une vedette pour balade et feu d'artifice

Renseignements et tarifs en Mairie

Bourse au permis de conduire

A compter du 1er Janvier, la ville du Neubourg propose aux jeunes de 18 à 25 ans révolus et aux parents isolés, une bourse au permis de conduire, afin de leur faciliter l'accès à l'apprentissage de la conduite et à leurs recherches d'emplois.

En effet, la Municipalité a décidé d'octroyer sous conditions, une participation financière de 200 euros, à cinq candidats au permis de conduire. Le comité propose 5 places pour l'année 2019. Les premiers dossiers de candidature devront être déposés en Mairie pour le 31 mars 2019.

Ce dispositif de Bourse au permis de conduire est mis en place de manière expérimentale pour l'année 2019 et sera réévalué ou remis en cause pour l'année suivante.

Les conditions, sont les suivantes : Les candidats devront habiter le Neubourg depuis au moins une année et avoir moins de 26 ans au 1^{er} janvier de chaque année ou être reconnus « parent isolé ».

Ils devront proposer un projet d'une mission de bénévolat de 3 jours au sein d'un service ou d'une association du territoire de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg ou d'un service de la ville du Neubourg.

Toute demande devra faire l'objet d'un dossier de candidature à retirer en Mairie (disponible à partir du 2 janvier 2019). Chaque dossier sera examiné par un comité de sélection composé d'élus de la collectivité.

Seront pris en considération : le parcours du postulant, ses réelles motivations, l'appréciation de sa situation sociale, familiale et professionnelle ainsi que la nécessité de l'obtention du permis de conduire. Les candidats retenus signeront une charte d'engagement avec la ville et choisiront leurs auto-écoles.

Ces derniers proposeront la convention qui devra être signée avec la collectivité et ils s'acquitteront du premier versement de la formation. La période de bénévolat devra être réalisée avant la présentation à l'examen théorique (code).

Le candidat devra suivre une formation théorique sur une période n'excédant pas deux années et c'est après l'obtention de son code que la ville du Neubourg, versera à l'auto-école la bourse forfaitaire de 200 €, sur présentation d'un justificatif.



santé



Don du sang

Un simple geste qui peut sauver des vies!

Les collectes de sang pour 2019 se feront à la salle du Haut Phare de 10h30 à 13h et de 15h à 18h30 les 26 février, 23 avril, 2 juillet, 27 août, 29 octobre et 27 décembre.

Pour donner son sang, il faut :

- Avoir plus de 18 ans ou moins de 70 ans ;
- Ne pas peser moins de 50 kg;
- Ne pas avoir reçu de transfusion de sang (globules rouges, plaquettes ou plasma) ou subi une greffe d'organe;
- Ne pas être enceinte ou avoir accouché il y a moins de six mois;
- Ne pas être malade ;
- Ne pas être à jeun au moment du don ;
- Un homme peut effectuer un don de sang six fois dans une année. Une femme peut le faire quatre fois par an.

événements

JEUDI 17 JANVIER 2019 À 20H30 AU CINÉMA LE VIKING

L'homme dans le plafond

Par la troupe Le Cube à Essais - CG Compagnie T e Cube à Essais - CG Compagnie en collabora-Lition avec la compagnie du 2^e souffle propose le jeudi 17 janvier à 20h30 au cinéma le Viking, une pièce retracant une histoire vraie... une histoire forte... mais une histoire.

Les personnages, pris dans l'engrenage d'une guerre barbare, ne savent plus comment vivre, ni comment agir. Une femme trouve un juif presque mort dans la forêt, elle le ramène chez elle et le cache... Dans l'Allemagne de 1945 c'est parfaitement interdit! Et les gens se surveillent mutuellement, se dénoncent, se menacent.... Ici la voisine surveille le couple. Le couple surveille le juif. Le juif surveille le ciel et

le ciel surveille les hommes en retour.

Le spectacle invite le public à entrer dans la vie d'une famille alle-

mande, où leur maison est le centre de l'histoire. La Ville du Neubourg & La maison est le symbole de la sécurité, de la protection, de la famille. C'est le lieu d'échanges, des disputes entre le couple, des discussions avec le juif, du thé avec la voisine.

Synopsis: Dans une Allemagne perturbée par la guerre, un couple recueille un juif et le cache, en contrepartie d'un loyer. Le danger est partout, parfois même tout près... Il faut cacher, mentir, simuler ... se méfier de tout et de tous. Et quand la paix tant attendue arrive ... Le couple décide de ne rien dire au juif et de continuer à encaisser le loyer...

Billetterie en Mairie: lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et jusqu'à 16h30 le vendredi. Possibilité de réservation par téléphone 02 32 35 69 02 aux mêmes jours et horaires.

Tarifs: Normal 15€ / Réduit 10€ sur présenta-

tion obligatoire d'un justificatif (pour les moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de handicap).

Renseignements: Service culturel - 02 32 35 69 02



JEUDI 7 FÉVRIER 2019 À PARTIR DE 9H, AU MUSÉE D'ANATOMIE

IOURNÉES D'ÉTUDES

La botanique et ses objets d'enseignement

Dr Auzoux » organisée par le Munaé du 25 mai 2018 au 25 février 2019, deux journées d'études consacrées à « La botanique et ses objets d'enseignement, d'hier à aujourd'hui, de l'école à l'université » sont organisées les 6 et 7 février 2019 au Centre de ressources du Musée national de l'Éducation à Rouen et au Musée d'Anatomie de Neubourg.

Structurées autour de deux grands axes, la matérialité de ces objets et l'enseignement de la botanique, ces journées se donnent pour but d'identifier les différents types de supports de l'enseignement de la botanique et d'en comprendre leur histoire matérielle, leurs fonctions pédagogiques et didactiques, ainsi que leur valeur scientifique.

Dorénavant objets patrimoniaux, ils sont porteurs des savoirs scientifiques et techniques qui se sont succédés du XVe au XXIe

Dans le cadre de l'exposition « Belles siècle, en France et dans le monde, et constituent autant de reflets des politiques éducatives et scientifiques au cours de cette période.

Zoom sur la journée au Neubourg, le ieudi 7 février 2019 :

La seconde journée au Neubourg sera consacrée aux processus de patrimonialisation de ces modèles botaniques pédagogiques et/ou didactiques. Les propositions pourront ainsi s'inscrire dans les thématiques suivantes :

Histoire des collections et des institutions possédant encore ces typologies d'objets, Problématiques de la conservation et de la mise en valeur de ces fonds (restaura-

tion, expositions, diffusion, etc.), Rôle et place du marché de l'art (constitutions de collections privées).

Ces journées d'études sont ouvertes à tous.



Renseignements et inscription auprès du Musée National de l'Éducation : Tél: 02 35 07 66 61 ou munae-reservation@reseau-canope.fr

IEUDI 7 MARS 2019 À 19H AU CINÉMA LE VIKING

SPECTACLE

Muzik par la compagnie Etincelle Bouillasse

T a compagnie Etincelle Bouillasse sera Lprésente sur la scène du Viking à 19h pour donner un spectacle clownesque intitulé « Muzik » au jeune public.

Une belle occasion de partager en famille un spectacle haut en couleurs et en musique! Bien que le clown puisse être amuseur, il peut être aussi un miroir de notre humanité... Miroir déformant, qui souligne, la cruauté, la tendresse, la poésie, l'absurdité et tout ce qui fait de l'humain un animal différent.

Synopsis: Madame Coco, célèbre professeur de Musique (et aussi un peu coach en développement personnel), donne une conférence sur l'équilibre et l'harmonie grâce aux mélodies. Raoul, le concierge de la salle



où elle doit se produire n'a pas été prévenu qu'une intervention avait lieu et n'a qu'une envie: fermer. Avec ou sans son consentement, Madame Coco va profiter de sa présence pour illustrer son propos. Tout est musique, et même Raoul est mélomane!...

Durée: 55 min. A partir de 5 ans. Rens.: Service Culturel 02 32 35 69 02. Billetterie au Cinéma le Viking à partir de 18h, le jeudi 7 mars. Tarifs : gratuit pour les moins de 3 ans, 3 € pour les 3 à 15 ans et 5 € à partir de 16 ans.

DU 19 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2019

Festival du Cinéma d'Animation : ça continue!

11e édition du Festival du Cinéma d'Animation!

Expositions, projections, soirée à thème, jeux-concours, animations diverses et interventions de professionnels, tel est le programme du Festival du Cinéma d'Animation du Neubourg.

Un festival fédérateur, puisqu'il touche la sensibilité de chacun : la nostalgie par la diffusion de films anciens pour un public plus ciblé ou encore la soif de nouveautés en programmant des films récents pour les plus jeunes.

EXPOSITIONS

DU 19 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2019

Plusieurs expositions gratuites et ouvertes à tous seront présentées dans différents lieux publics de la commune :

Médiathèque du Neubourg : exposition sur le célèbre personnage d'"Alice au Pays des Merveilles, de l'illustration au dessin animé".

Musée d'Anatomie du Neubourg: exposition « Grrrr Miaou! » sur les fameux félins des dessins animés. Bagheera, Sher-kan, Le roi lion, Les aristochats, La panthère rose...



Du samedi 19 au dimanche 24 f Projections au cinéma mercredi 6 février au dim

Du samedi 19

ANIMATIONS

TOUT AU LONG DU FESTIVAL

De nombreuses animations gratuites seront proposées aux enfants afin qu'ils puissent appréhender et comprendre de manière ludique le monde du cinéma d'animation.

23

LES SÉANCES

DU 6 AU 24 FÉVRIER 2019 AU CINÉMA LE VIKING

Tarifs: 6 euros pour les adultes, 5 euros pour les moins de 16 ans, les lycéens et les étudiants. (Pass festival à 20 euros pour 5 films)

Consultez la programmation sur www.le-neubourg.fr ou procurez-vous le dépliant auprès de la Mairie, du cinéma ou des lieux d'expositions, courant du mois de janvier.

LES EXPOSITIONS

Entrée libre - voir page 27

Renseignements: Mairie du Neubourg (service culturel) 02 32 35 69 02 ou laurine.doubet@le-neubourg.fr



Diverses projections seront programmées au cinéma le Viking. Des films variés aux styles et techniques différentes afin de sensibiliser un public plus large.

événements

SAMEDI 23 MARS 2019 À 20H30 AU CINÉMA LE VIKING

THÉÂTRE

Pour combien tu m'aimes ?

Par la troupe de Conches « Zig O Matic »

'association de théâtre amateur de Conches en Ouches, « Zig O La Matic » sera de retour sur la scène du Viking pour interpréter une toute nouvelle pièce de théâtre : « Pour combien, tu m'aimes ?» de Jean FRANCO et Guillaume MELANIE

Lisa Barland, femme d'affaires et célibataire endurcie, a recours, quand il est nécessaire d'être en couple pour certains dîners d'affaires, aux services d'escort. Un soir, à vingt minutes d'une soirée capitale pour son entreprise, son cavalier habituel ne vient pas.

Seule solution : « engager» en remplacement l'ouvrier qui fait des travaux dans son appartement.

Durée: 1h20

La billetterie sera ouverte en Mairie, un mois avant la représentation : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et jusqu'à 16h30 vendredi. Possibilité de réserva-

tion par téléphone 02 32 35 69 02 aux mêmes jours et horaires. Tarifs: Normal 10€ / Réduit 6€ sur présentation

obligatoire d'un justificatif (pour les moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de handicap).

Renseignements: Service culturel - 02 32 35 69 02

LUNDI 25 MARS 2019

Le Neubourg, ville d'arrivée de la 1^{re} étape de la 39^e Edition du Tour de Normandie

T e Neubourg réitère sa participation et sera de nouveau ville Ld'arrivée de la 1^{re} étape de la 39e édition du Tour de Normandie.

Le Tour de Normandie 2019 se déroulera sur une semaine du lundi 25 au dimanche 31 mars 2019 où le peloton composé de cyclistes venus du monde entier devra affronter un parcours sillonnant les cinq départements normands.

Ce sont 7 étapes en ligne qui seront proposées aux 24 équipes de 6 coureurs qui seront retenues parmi les nombreux candidats qui devront parcourir plus de 1 000 km de course.



C'est à Courseulles-sur-Mer dans le Calvados que se déroulera le Grand Départ de la semaine de course, au centre Juno Beach, au pied de la plage.

Les 144 coureurs de cette 39e édition tenteront de se distinguer à travers des échappées, des attaques, des sprints, des victoires et bien sûr pour le classement général final qui couronne toujours un coureur qui brille dans les années suivantes sur les plus grandes courses. Les coureurs effectueront cinq passages.

- Etape 1: lundi 25 mars: Courseulles sur Mer (14) Le Neubourg (27) • Etape 2 : mardi 26 mars : Darnétal (76) - Forges-les Eaux (76)
- Etape 3: mercredi 27 mars: Bourg Achard (27) Elbeuf-sur-Seine (76)
- Etape 4 : jeudi 28 mars : Tilly sur Seulles (14) Argentan (61)
- Etape 5 : vendredi 29 mars : Alençon (61) Bagnoles-de-l'Orne (61)
- Etape 6 : samedi 30 mars : Gouville sur Mer (50) La Haye (50)
- Etape 7 : dimanche 31 mars : Saint Lô (50) Caen (14)

LA VILLE D'ARRIVÉE

- La mise en place de la logistique dès 10h
- A partir de 14h30 jusqu'à l'arrivée, route de Beaumont, les commentaires de la course par Daniel Mangeas;
- 16h11 / 16h20, le 1er passage des coureurs sur la ligne d'arrivée, route de Beaumont;
- 16h45/17h : arrivée finale des coureurs, après 4 passages commentée par Daniel Mangeas;
- A partir de 17h, les remises protocolaires aux leaders.

La circulation sera interdite du lundi 25 mars de 14h à 18h dans les rues suivantes :

D137-route de Brionne

- Rond-point de l'Envol Avenue de la Libération
- Rue Henri Dunant
- Route de Beaumont Rue du Bosc Fichet
- Rue du Moulin Pierre
- Allée du chemin vert Rue de la porte de Pierre

Le stationnement sera interdit du dimanche 24 mars à 20h jusqu'au lundi 25 mars à 18h dans les rues et places suivantes : Route de Brionne (D137)-rue de Brionne – Rond-point de l'Envol – Avenue de la Libération (en début) – Route de Beaumont – Rue du Bosc Fichet – Rue de la Porte de Pierre – Places du Château

Toutes les étapes du Tour de Normandie sur www.tourdenormandiecycliste.fr



e temps d'un week-end, immergez-vous dans la vie d'un camp Lmilitaire à l'époque de la guerre.

Sur le site de la Croix Verte se tiendra les 6 et 7 avril 2019 de 9h à 19h, une reconstitution de campement militaire avec parallèle-



ment, une exposition dans la salle de l'hippodrome. Cette manifestation est organisée en collaboration avec l'Amicale de l'Eure de la 2^e division blindée Leclerc.

Entrée libre. Renseignements: 06 26 37 41 68 / 02 32 26 37 27

DIMANCHE 7 AVRIL 2019 À PARTIR DE 10H EN CENTRE VILLE

Comice Agricole



7éritable vitrine du monde rural, le traditionnel Comice Agricole du Neubourg a lieu chaque année, le dimanche qui précéde les Rameaux. Il se déroulera donc le dimanche 7 avril 2019 à partir de 10h sur la Place Dupont de l'Eure.

> Ce concours de bestiaux a pour but de sélectionner les meilleurs bovins et ovins permettant aux éleveurs de recevoir un prix et une plaque qui assureront une meilleure commercialisation de leurs bêtes.

Ici le public, de toutes générations et de tous horizons, pourra s'entretenir avec des éleveurs motivés, rencontrer

des artisans du territoire, côtoyer de près des animaux : Normandes, Charolaises, Rouges des Prés, Blondes d'Aquitaine, porcs, ânes, chevaux apprêtés, moutons...

Il pourra également tenter sa chance en participant au concours de pronostic qui consiste à estimer le poids d'un porc et gagner peutêtre des lots de viande. Ce sera également l'occasion de découvrir les engins agricoles d'autrefois et faire des petits tours du Neubourg en tracteur, proposés par le Cercle des Jeunes Agriculteurs. Cette journée est une véritable fête populaire de notre territoire rural où se côtoient modernité et retour aux manifestations d'antan

Entrée libre. Renseignements: 06 26 21 43 58.



DIMANCHE 5 MAI 2019 À 12H SALLE DU HAUT-PHARE

Repas des Aînés

🕇 e repas annuel de la ville du Le Neubourg offert aux aînés de la commune est le rendez-vous festif et important de tous les anciens! Le dimanche 5 mai 2019, les élus vont accueillir les habitants du Neubourg de 64 ans et plus. L'opportunité pour nos aî-



nés, de partager un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et profiter d'un moment joyeux.

Les inscriptions débuteront le lundi 15 avril 2019 et se termineront le 2 mai 2019. A noter que les inscriptions peuvent être clôturées avant cette date, le nombre de places étant limité.

Inscriptions auprès de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 par téléphone (02 32 35 17 33 ou 02 32 35 66 34) ou par mail (communication@le-neubourg.fr).



Vous pouvez également vous inscrire via ce bulletin d'inscription à déposer à l'accueil de la Mairie ou à envoyer par courrier.

Bulletin d'inscription

Repas des Aînés dimanche 5 mai 2019 à 12h Offert aux habitants de 64 ans et plus

NOM
PRENOM
Date de Naissance
Adresse
Ville et Code postal
N° de téléphone
Besoin de transport ?

événements

SAMEDI 20 AVRIL 2019 À PARTIR DE 14H

Traditionnelle chasse aux œufs

Animation familiale par excellence, la chasse aux œufs de Pâques du Neubourg est désormais un rendez-vous incontournable depuis maintenant cinq ans! Toujours située au cœur du Parc du Vieux Château, elle aura lieu cette année le samedi 20 avril 2019 à partir de 14h.

La municipalité du Neubourg invite à nouveau les enfants âgés de 3 à 10 ans à prendre part à une chasse aux œufs. Ils seront répartis en trois tranches d'âges : les 7-10 ans à 14h30, les 3-4 ans à 15h et les 5-6 ans à 15h30

Les enfants ayant récolté le plus d'œufs dans le temps imparti seront désignés comme étant les gagnants. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué afin de les départager. Pour chaque tranche d'âge, 1 œuf doré sera à chercher dans le parc du Vieux Château. Il sera remis à chaque participant un sachet de friandises et les trois premiers de chaque tranche d'âge se verront remettre un sujet en chocolat (œuf, poule, cloche). Quant aux 3 chanceux qui auront trouvé l'œuf doré, ils recevront un bel œuf en chocolat.

En parallèle de la



Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. Inscriptions obligatoires en Mairie à partir du 1er avril 2019. Places limitées. Renseignements: 02 32 35 17 33



26

JEUDI 25 AVRIL 2019 À 20H30 À LA SALLE ROGER BARBAT CONFÉRENCE

Vermeer peintre de l'intimité Vermeer : lumière du siècle d'or néerlandais

T a conférence donnée par Didier Deperrois sur lement prévue le jeudi 27 septembre 2018 a été reportée au jeudi 25 avril 2019. Les amateurs d'art et plus particulièrement de peinture pourront ainsi découvrir l'histoire d'un des artistes du Nord des plus célèbres et des plus mystérieux : Johannes Vermeer.

Johannes Vermeer est né à Delft en 1632 et meurt dans la même ville en 1675, à 43 ans. Elève du peintre Fabritius, il a été aussi influencé par les Caravagistes du nord de l'Europe.

Sa belle-famille l'a beaucoup aidé, lui permettant de peindre sans compter, et sans être dans l'obligation de vendre. Il a peu peint pendant sa carrière, à peine une quarantaine d'œuvres ont été répertoriées. La différence avec ses contemporains est que la plupart de ses œuvres redécouvertes au milieu du XIXe siècle sont toutes considérées aujourd'hui comme de vrais chefs d'œuvre.

Peintre de la lumière, du silence, du secret, il est toujours perçu comme un peintre mystérieux et d'intérieur. Sa vue de Delft, une « veduta » avant l'heure, a été saluée par tous les écrivains du XIXe et début XXe siècle. Il est vu comme un véritable génie de la peinture, du fait de sa simplicité et de ses sujets bourgeois, empreints de symboles et de regards moraux sur le quotidien. Il meurt à Delft sans avoir voyagé, ruiné, tout en laissant une œuvre remarquable.

Gratuit - Sans inscription - Renseignements : Service culturel Tél.: 02 32 35 69 02 - laurine.doubet@le-neubourg.fr

DIMANCHE 19 MAI 2019 À 17H À L'EGLISE SAINT - PAUL

Orchestre Symphonique du Campus d'Orsay

T a ville du Neubourg est heureuse d'ac-Lcueillir pour la deuxième fois, Martin Barral et son Orchestre dans son fief, le plateau du Neubourg.

Originaire avec sa famille de Saint Aubin d'Ecrosville, Martin Barral, après des études musicales de piano, de violoncelle, d'analyse et d'harmonie, débute en 1984 la direction d'orchestres et de chœurs.

L'Orchestre interprétera : de Bizet - Symphonie en ut majeur, de Brahms - Variations sur un thème de Haydn op. 56 et de

Saint-Saëns - Fantaisie pour flûte, clarinette et orchestre.

La Symphonie en ut majeur est le premier des deux ouvrages symphoniques de Georges Bizet. Composée en 1855, elle est redécouverte dans un legs de Reynaldo Hahn au Conservatoire de Paris par le musicologue Jean Chantavoine en 1933 et créée le 26 février 1935 à Bâle sous la direction de Felix Weingartner.

Les Variations sur un thème de Haydn, op. 56 est une œuvre orchestrale en variations de

Johannes Brahms, composée pendant l'été 1873. Cette œuvre est constituée d'un thème en si bémol maieur. de huit variations et d'un finale.

Enfin, la Tarentelle pour flûte, clarinette et orchestre de cordes, date de 1857. Alors âgé de 22 ans, Saint-Saëns venait de rentrer d'un voyage



ration. C'est une page rapide, virtuose et pleine des flamboiements qui caractérisaient Saint-Saëns.

Le concert se terminera par un morceau joué avec des élèves de l'école de musique de l'Université Populaire du Neubourg.

Rens.: Service Culturel 02 32 35 69 02.

La billetterie sera ouverte en Mairie, un mois avant la représentation, les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et jusqu'à 16h30 le vendredi. Possibilité de réservation par téléphone aux mêmes jours et horaires.

Tarifs: Normal 14€, Réduit 7€ sur présentation obligatoire d'un justificatif (pour les moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi

expositions

musée d'anatomie

Tél.: 02 32 35 93 95 - contact@musee-anatomie.fr - Du mercredi au dimanche: 14h-18h

DU 19 IANVIER AU 24 FÉVRIER 2019

FESTIVAL DU CINÉMA D'ANIMATION Grrr... Miaou! Les félins du dessin animé

hats, tigres, panthères, les félins ont toujours fait partie de l'univers du dessin animé. En 1919, Félix le chat, créé par Pat Sullivan, fut la première star de l'histoire du cinéma d'animation, une décennie avant Mickey. Les chats Figaro, dans Pinocchio, Tom, indissociable de la souris Jerry, Les Aristochats et bien d'autres devinrent aussi célèbres que Félix. Le fauve le plus célèbre du dessin animé demeure la Panthère rose, imaginée en 1964 par Friz Freleng, aussi créateur du chat Grosminet. Certains fauves sont des personnages attachants comme Bagheera, Tigrou dans Winnie l'ourson et le Roi Lion, ou redoutables comme Shere Khan et Scar.

Cette exposition inédite regroupe des documents, cellulos, esquisses, dessins d'animation, modèles de personnages, des célèbres félins de l'histoire du dessin animé. Grrr... Miaou!



médiathèque

Tél.: 02 32 29 13 65 - mediatheque@leneubourg.fr

Mardi de 16h30 à 19h, Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, Jeudi de 16h30 à 18h30, Vendredi de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 12h30 et de 14h15 à 17h15 (fermé le vendredi pendant les vacances scolaires). Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque du Neubourg.



DU 19 IANVIER AU 24 FÉVRIER 2019

FESTIVAL DU CINÉMA D'ANIMATION: Alice au pays des merveilles, de l'illustration au dessin animé

ewis Carroll, de son vrai nom Charles Lutwidge Dogson, né le 27 janvier 1832, est un Lromancier, photographe et mathématicien britannique. A l'origine, Lewis Carroll imagine Les Aventures d'Alice au pays des merveilles pour amuser les trois filles du doyen du Christ Church College, Henry Liddell. L'une des sœurs, prénommée Alice, demande à Carroll de lui retranscrire l'histoire. Elle deviendra la source d'inspiration de son roman publié trois ans plus tard.

Pour beaucoup d'entres-nous la découverte d'Alice au pays des merveilles s'est faite à travers son adaptation en dessin animé par Walt Disney en 1951. Mais depuis 1866, date de la première édition des aventures d'Alice au pays des merveilles illustré par John Tenniel, ce sont des centaines d'illustrateurs et de cinéastes qui assurent la pérennité de cette œuvre littéraire.

Plus de 150 ans après sa création, le conte de Lewis Carroll suscite encore les interprétations visuelles les plus diverses comme le prouve cette exposition spécialement créée pour le Festival du Cinéma d'Animation du Neubourg.

DU 5 MARS AU 6 AVRIL 2019

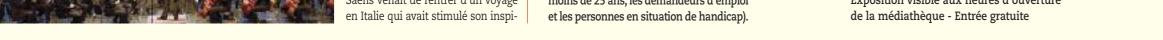
« Masque Paysage »

Dans le cadre de « Masque en fête, tout un programme », la Grande Echelle a proposé pendant les vacances de la Toussaint 2018 des stages céramiques et arts plastiques autour du masque : masque hybride, masque et flore, Visage-masque, masque et techniques mixtes, masque sacré. (photo ci-dessous)

Ce sont ces pièces réalisées lors de des ateliers encadrés par Marie Heughebaert et Nelly Védie qui seront exposées.

Exposition visible aux heures d'ouverture





maison du tourisme et cinéma le Viking

Tél.: 02 32 35 40 57 - tourisme@paysduneubourg.fr

Pour connaître les horaires de l'Office de Tourisme du Pays du Neubourg : www.tourisme.paysduneubourg.fr

Tél.: 02 32 34 01 14 - cinéma.leviking@orange.fr Ouvert tous les jours à partir de 14h, excepté le jeudi.

DU 19 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2019

FESTIVAL DU CINÉMA D'ANIMATION

Vitrine du Festival

ette exposition propose une sélection des principaux documents présentés à la Médiathèque et au Musée d'Anatomie.



lucée Gilbert Martin

Tél.: 02 32 35 15 80 - Visites libres sur les horaires du lycée. Visites commentées sur rendez-vous. Contact: Cécile Cartron, Anaïs Rapeaud DE FIN MAI AU 6 IUILLET

Exposition des œuvres de Marion Dutoit et des photographies de Karolina Samborska

ette exposition présente le fruit du travail mené par Marion Dutoit lors de sa résidence artistique entre janvier et mai 2019 au Lycée professionnel agricole Gilbert Martin. La terre est le point de départ du projet : celle qui constitue les briques de l'architecture de l'établissement, celle qui est travaillée au quotidien par les élèves. L'artiste a mené avec les apprenants des recherches plastiques autour du thème « Personnages-paysages ». Ils ont ensemble imaginé et modelé des masques d'argile personnifiant le paysage du lycée.

Ces parures, cuites en partie au feu de bois lors d'une veillée, seront portées dans le lieu qui les ont inspirées et immortalisées par des prises de vue photographiques.

Cette résidence est proposée dans le cadre de l'appel à projet Triptyques avec comme partenaire le Centre Photo Rouen-Normandie, la DRAC, la DRAAF, la Région Normandie, le CAUE 27 et la Ville du Neubourg.



La dictée du Neubouro

SAMEDI 9 MARS 2019 À PARTIR DE 10H

T a ville du Neubourg, le Lions club Lou-Lviers - Le Neubourg, et la librairie Lepetit se sont associés pour proposer une dictée collective en Mai 2018. Suite au succès et à l'enthousiasme des participants, une deuxième édition sera proposée le Samedi 9 mars 2019!

Le concours de dictée débutera à 10h à la salle du Haut Phare ; ouvert aux élèves de CM1-CM2 (1re catégorie), aux collégiens (2e catégorie) ainsi qu'aux lycéens et adultes (3e catégorie). Les deux meilleurs candidats de chaque catégorie qui auront déjoué les pièges de l'orthographe et les subtilités de la langue française se verront remettre un prix!

Sur inscription, bulletin disponible auprès de la Mairie ou de l'Université Populaire. Possibilité de s'inscrire sur place dans la limite des places disponibles. Animation gratuite. Rens.: 02 32 35 69 02 / 02 32 35 22 22.



agenda

LUNDI 7 JANVIER THÉÂTRE

Le théâtre, ma vie De et avec Francis Huster 20h30, cinéma Le Viking

MERCREDI 9 JANVIER



Réunion générale et galette des rois

Organisées par le Petit Glaneur

Renseignements: 06 40 08 01 26

VENDREDI 11 JANVIER

Vœux de la municipalité 19h, Salle du Haut Phare

SAMEDI 12 JANVIER

Atelier arts plastiques

10h à 16h, la grande échelle www.lagrandeechelle.org Rens. et inscriptions: 06 89 35 50 23

SAMEDI 12 IANVIER



Atelier stylo 3 D pour les 7-12 ans Samedi 12 janvier de 10h30 à 11h30

Atelier stylo 3D

pour les 7 – 12 ans 10h30 à 11h30, Médiathèque Renseignements : 02 32 29 13 65

DIMANCHE 13 JANVIER

Assemblée Générale avec repas des Ainés du Neubourg-Vitot 10h à 18h, salle du Haut – Phare Renseignements: 02 32 35 26 80

DIMANCHE 13 JANVIER

Séance spéciale tout-petits avec la Médiathèque

10H30, Cinéma le Viking

JEUDI 17 JANVIER THÉÂTRE

L'homme dans le plafond voir page 22

MERCREDIS 16, 23 ET 30 JANVIER

Atelier stylo 3D 10h30 à 11h30, Médiathèque

Renseignements: 02 32 29 13 65

SAMEDI 19 JANVIER

La Nuit de la Lecture Au programme:

Les p'tits Yogis de 18h30 à 19h pour les 3-5ans séance de yoga pour bien dormir Imiter les postures des animaux. S'amuser et se détendre sans contrainte. Inscription obligatoire au 02 32 29 13 65

Soirée pyjama de 19h30 à 20h30 pour les 4-8 ans. En pyjama avec leur doudou préféré sous leur couette bien au chaud, les enfants découvriront dans le noir les his-

toires éclairées par une lampe torche. Inscription obligatoire au 02 32 29 13 65



Pliage de livre : la souris qui lit, à partir de 20h45. Une seconde vie pour vos livres avec cet atelier de bri-

Inscription obligatoire au 02 32 29 13 65.

Découverte de la fantasy littéraire avec la rencontre d'un auteur, David Royer. A partir de 21 heures pour ados et adultes. Toutes les animations et ateliers sont gratuits et ouverts à tous.

DU 18 AU 20 JANVIER



Week-end de création à la grande échelle

Atelier céramique vendredi 9h-13h et samedi 10h-16h Atelier gravure vendredi 14h-17h et

dimanche 14h-17h Atelier céramique parents-enfants dimanche 10h-12h

Renseignements et inscriptions 06 82 65 51 32

SAMEDI 19 JANVIER Festival du Cinéma d'Animation

Expositions (jusqu'au 24 Février) Musée, Médiathèque, Maison du Tourisme et Cinéma Voir page 13

MERCREDI 23 JANVIER Après-midi Jeux EPN

Découvrir l'Espace Public Numérique, ieux en réseaux. console de ieux tournois gaming, ordinateurs publics.

14h à 18h30, Médiathèque Renseignements: 02 32 29 16 35

VENDREDI 25 JANVIER Assemblée Générale de l'OMS

19h, salle de l'hippodrome

VENDREDI 25 JANVIER Atelier informatique Comprendre son smartphone

18h à 20h, Médiathèque

Renseignements: 02 32 29 16 35

SAMEDI 26 JANVIER

Bal concert

avec Kevin Buckley et Ricky Mitchell Organisé par le Neubourg Country 19h30, Salle du Haut Phare Renseignements: 06 20 25 79 39

SAMEDI 26 JANVIER

Médiathèque Numérique 14h30 à 16h, Médiathèque

Renseignements : 02 32 29 16 35

février





Week-end de création à la grande échelle Atelier céramique

vendredi 9h-13h et samedi 10h-16h Atelier gravure vendredi 14h-17h et

dimanche 14h-17h Ateliers arts plastiques

samedi 10h-16h Atelier céramique parents-enfants dimanche 10h-12h

Rens. et inscriptions : 06 82 65 51 32 ou 06 89 35 50 23

MERCREDI 6 FÉVRIER **Festival**

du Cinéma d'Animation Projections (jusqu'au 24 Février) Cinéma Le Viking

JEUDI 7 FÉVRIER La botanique et ses obiets d'enseignement

par le MUNAE Voir page 22

SAMEDI 9 FÉVRIER

Démonstration

taille des fruitiers

Par les Jardiniers du Plateau du Neubourg 14h, parc du Vieux Château Renseignements: 02 32 35 08 18

DIMANCHE 10 FÉVRIER

Séance spéciale tout-petits

10H30, Cinéma le Viking

MERCREDI 13 FÉVRIER Après-midi Jeux EPN

Découvrir l'Espace Public Numérique. jeux en réseaux, console de jeux, tournois gaming, ordinateurs publics.

14h à 18h30, Médiathèque Renseignements: 02 32 29 16 35

VENDREDIS 15 ET 22 FÉVRIER:

Tournoi de jeux spécialement pour les jeunes pendant

les vacances scolaires. 9h30 à 17h30, Médiathèque Renseignements: 02 32 29 16 35

DU 18 AU 20 FÉVRIER Stage céramique et arts plastiques

enfants - La grande échelle Corps et parure 11h à 12h, pour les 4-7 ans. 13h30 à 16h30, pour les 8-14 ans

Rens. et inscriptions : 06 82 65 51 32

DU 19 FÉVRIER AU 19 MARS



Concours de masques « Les fruits et les légumes » par la médiathèque

Chaque enfant devra réaliser un masque sur le thème «les fruits et les légumes». Celui-ci sera exposé du 23 mars au 24 avril.

Le public pourra voter pour son masque préféré par tranche d'âge (3-5ans, 6-8 ans, 9-12 ans). Le 24 avril à 17 heures et autour

d'un goûter, remise des prix. Renseignements et règlement du concours

à la Médiathèque du Neubourg 011 02 32 29 13 65

DU 21 AU 22 FÉVRIER Stage Céramique ados-adultes

La grande échelle

Bijoux en céramique 10h à 17h Rens. et inscriptions : 06 82 65 51 32

MARDI 26 FÉVRIER

Don du Sang

10h30 à 13h et de 15h à 18h30, Salle du Haut Phare

mars

VENDREDI 1ER MARS

Remise des médailles OMS 19h salle du Haut - Phare

SAMEDI 2 MARS

Loto organisé par le FCEN du Neubourg Salle du Haut Phare

Renseignements: 06 22 65 11 29

SAMEDI 2 MARS

Atelier arts plastiques La grande échelle

10h à 16h, la grande échelle Rens et inscriptions: 06 89 35 50 23

JEUDI 7 MARS

Etincelle Bouillasse Voir page 22

VENDREDI 8 MARS Journée de la femme

DU 8 AU 10 MARS

Week-end de création à la grande échelle

Atelier céramique vendredi 9h-13h et samedi 10h-16h Atelier gravure vendredi 14h-17h et dimanche 14h-17h Atelier céramique parents-enfants dimanche 10h-12h Rens. et inscriptions : 06 82 65 51 32

DIMANCHE 10 MARS

Séance spéciale tout-petits 10H30, Cinéma le Viking

MARDI 12 MARS

ATELIER INFORMATIQUE Les sites pratiques du quotidien 14h30 à 16h30, Médiathèque

Renseignements: 02 32 29 16 35

MERCREDI 13 MARS

Après-midi Jeux EPN

Découvrir l'Espace Public Numérique, jeux en réseaux, console de jeux, tournois gaming, ordinateurs publics. 14h à 18h30, Médiathèque Renseignements: 02 32 29 16 35

VENDREDI 15 MARS



Commercial when from Toronto Editorement A and endand Conselle proposition will have appropriate deliver

MATERIAL PROPERTY.

ATELIER INFORMATIOUE Comment accompagner son enfant sur internet

18h à 20h, Médiathèque Renseignements: 02 32 29 16 35

SAMEDI 16 MARS



Audition des grands (UP) 20h30, salle du Haut Phare

SAMEDI 16 MARS Fête du court métrage 19h30, Médiathèque

DIMANCHE 17 MARS

Neubourg Escalade Club 4e édition

de l'Open

Escalade

Gymnase

André

Clousier

MARDI 19 MARS Cérémonie commémorative

MERCREDIS 20, 27 MARS ET 3 AVRIL Atelier stylo 3D

10h30 à 11h30. Médiathèque Renseignements: 02 32 29 13 65

VENDREDI 22 MARS

Monuments aux morts



Jardiner au naturel Par les Jardiniers du Plateau

du Neubourg - 16h30 à 18h30, Salle Roger Barbat, Espace Culturel Renseignements: 02 32 35 08 18

SAMEDI 23 MARS THÉÂTRE

Pour combien, tu m'aimes? Voir page 24

LINDI 25 MARS

Tour de Normandie Voir page 24

SAMEDI 30 MARS

SOIRÉE CAFÉ-THÉÂTRE



Jean Yves Martiny et Yves Pujol Organisée par l'association Sortez c'est pour rire - 20h30, salle du Haut-Phare Réservations et rens : 07 78 63 06 39

Atelier arts plastiques

10h à 16h - La grande échelle Rens. et inscriptions : 06 89 35 50 23

SAMEDI 30 MARS Initiation au greffage des arbres fruitiers

Par les Jardiniers du Plateau du Neubourg 10h, Parc du Vieux Château Renseignements: 02 32 35 08 18

avril

SAMEDI 6 AVRIL

Soirée pyjama

Masque pour les enfants de 4 – 8 ans Pour faire écho à la manifestation «Le masque en fête- Tout un programme-2018/2019», nous proposons en plus de la tenue exigée, le pyjama, aux enfants de venir masqués. Encore plus de rires et d'histoires au programme...

Inscription obligatoire au 02 32 29 13 65 Animation gratuite.

DII 6 AII 7 AVRII.



Campement militaire Amicale de l'Eure de la 2º division blindée Leclerc Voir page 25

DIMANCHE 7 AVRIL

Comice Agricole Voir page 25



VENDREDIS 12 ET 19 AVRIL

Tournoi de ieux spécialement pour les jeunes pendant les vacances scolaires. 9h30 à 17h30, Médiathèque Renseignements: 02 32 29 16 35

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AVRIL

Les Rétros du Plateau 11e grand rassemblement de véhicules anciens et bourse de pièces Aux Établissement Lamerant Samedi 13 : Bourse de pièces détachées Dimanche 14 : bourse et exposition de véhicules anciens

DIMANCHE 14 AVRIL

Séance spéciale tout-petits 10H30, Cinéma le Viking

DIMANCHE 14 AVRII.

Exposition des Artistes amateurs « Rameaux »

10h à 18h, salle du Haut Phare

DU 15 AU 17 AVRIL

Stage céramique et arts plastiques enfants La grande échelle

Postures abracadabrantes 11h à 12h pour les 4-7 ans 13h30 à 16h30, pour les 8-14 ans Renseignements et inscriptions : 06 82 65 51 32

MERCREDI 17 AVRIL

Exposition vente de pâques

Organisée par le Petit Glaneur Renseignements: 06 40 08 01 26

MERCREDI 17 AVRIL

Après-midi Jeux EPN

Découvrir l'Espace Public Numérique, jeux en réseaux, console de jeux, tournois gaming, ordinateurs publics. 14h à 18h30, Médiathèque Renseignements: 02 32 29 16 35

DU 18 AU 19 AVRIL

Stage Céramique ados-adultes La grande échelle

Postures abracadabrantes - 10h à 17h Rens. et inscriptions : 06 82 65 51 32

DU 19 AU 21 AVRIL



Open du Neubourg

Par l'association La Fléchette Neubourgeoise Salle du Haut Phare Renseignements: 06 84 19 06 36

SAMEDI 20 AVRIL



Sang.

6

Chasse aux œufs et animations enfants Voir page 26

MARDI 23 AVRIL Don du Sang Same. 10h30 à 13h et de 15h à 18h30, Salle du Haut Phare

JEUDI 25 AVRIL



Conférence sur Vermeer Voir page 26

DU 26 AU 28 AVRIL

Week-end de création à la grande échelle Atelier céramique

Jardins du souvenir

vendredi 9h-13h et samedi 10h-16h Atelier gravure vendredi 14h-17h et dimanche 14h-17h Atelier céramique parents-enfants dimanche 10h-12h

Rens. et inscriptions : 06 82 65 51 32

Tablettes numériques

MARDI 30 AVRIL Cérémonie commémorative

MARDI 30 AVRIL



Renseignements: 02 32 29 16 35

mai

La grande échelle - 10h à 16h

06 89 35 50 23

DIMANCHE 5 MAI 2019

MERCREDI 8 MAI

Monument aux morts

Braderie (UCIAL) Centre-ville

Week-end de création

Atelier gravure

et dimanche 14h-17h Atelier céramique parents-enfants

Renseignements et inscriptions : 06 82 65 51 32

Virus se protéger

Renseignements: 02 32 29 13 65

3e édition Lanordic'Neubourgeoise

Marche nordique organisée par le NAC Bois allée du Champ de Bataille Renseignements: 06 24 73 47 61

MERCREDI 15 MAI

Découvrir l'Espace Public console de ieux tournois gaming, ordinateurs publics.



ATELIER INFORMATIQUE **Tablette**

because he hephocoliticar base editored. To see

14h30 à 16h30, Médiathèque Renseignements: 02 32 29 13 65

SAMEDI 18 MAI

La nuit des Musées

DIMANCHE 19 MAI

Campus d'Orsay

MERCREDI 22 MAI

Exposition vente

fête des mères

VENDREDI 24 MAI

SAMEDI 25 MAI

des Jeunes Elèves (UP)

17h, salle du Haut Phare

Audition

luin

DIMANCHE 2 JUIN

Fête des voisins

Musée des Charrons - Forgerons

Musée de l'Ecorché d'Anatomie

Orchestre Symphonique

Renseignements: 06 40 08 01 26

Immerbles en fête

18h à 22h.

18h à 22h,

CONCERT

Voir page 26

Salle Turmel

SAMEDI 4 MAI

Atelier arts plastiques

Renseignements et inscriptions :

Repas des ainés

Voir page 25

Cérémonie commémorative

MERCREDI 8 MAI

DU 10 AU 12 MAI

à la grande échelle

Atelier céramique vendredi 9h-13h et samedi 10h-16h

vendredi 14h-17h

dimanche 10h-12h

VENDREDIS 10 ET 17 MAI ATELIER INFORMATIOLIE

9h30 à 11h30, Médiathèque

DIMANCHE 12 MAI

Après-midi Jeux EPN

Numérique, jeux en réseaux, 14h à 18h30, Médiathèque



MARDI 4 JUIN ATELIER INFORMATIOUE

Journée de la Peinture

Personnalisation de son navigateur internet 14h30 à 16h30, médiathèque Renseignements: 02 32 29 13 65

DU 6 AU 10 JUIN Voyage à Gillingham

par l'association Comité de Jumelage Renseignements: jumelage@leneubourg.fr

DU 8 AU 9 JUIN

Week-end de création

à la grande échelle Atelier céramique samedi 10h-16h Atelier gravure dimanche 14h-17h Atelier céramique parents-enfants dimanche 10h-12h

Renseignements et inscriptions : 06 82 65 51 32

LE 9 ET 10 JUIN **Courses hippiques** de la Pentecôte

A partir de 13h, Hippodrome Henri Bonnel Renseignements: 06 84 61 80 70

DIMANCHE 9 JUIN

Ets Lamerant

Exposition de miniatures agricoles

MERCREDI 12 JUIN

Après-midi Jeux EPN Découvrir l'Espace Public Numérique, jeux en réseaux, console de jeux, tournois gaming, ordinateurs publics. 14h à 18h30, Médiathèque

Renseignements: 02 32 29 16 35 DU 14 AU 15 IUIN

Week-end de création à la grande échelle



Atelier céramique vendredi 9h-13h Atelier gravure vendredi 14h-17h Atelier arts plastiques samedi 10h-16h Renseignements et inscriptions : 06 82 65 51 32 ou 06 89 35 50 23

SAMEDI 15 JUIN Tournoi U7 U11

DIMANCHE 16 IUIN

organisé par le FCEN Renseignements: 06 22 65 11 29 DIMANCHE 16 JUIN

Tournoi U9 U11 organisé par le FCEN Renseignements: 06 22 65 11 29

Vide grenier Organisé par le quartier des Remparts 5h à 19h, rue des Remparts Renseignements : 06 22 89 93 98

DIMANCHE 16 JUIN Bienvenue dans mon Jardin Portes ouvertes

organisées par les Jardiniers du Plateau du Neubourg Renseignements: 02 32 35 08 18

31

tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'opposition dispose d'un espace d'expression dans le magazine municipal. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.

De même, les fautes d'orthographe ou de syntaxe ne font pas l'objet de corrections.

Ensemble pour Le Neubourg

Ensemble pour le Neubourg est composé de femmes et d'hommes qui travaillent pour l'avenir du Neubourg en ayant un programme adapté à ses habitants pour un mieux-vivre ensemble. Ce sont des personnes apolitiques, ayant pour objectif de réfléchir et de se projeter dans le futur pour que Le Neubourg reste une ville dynamique et attractive.

Par exemple, nous avions dans notre programme le projet de continuer l'implication de la ville pour l'usine de méthanisation. Nous étions intéressés par l'opportunité de réaliser un réseau de chaleur qui aurait permis à la collectivité mais aussi à tous ceux qui le souhaitaient de se relier à celui-ci pour réaliser des économies. C'était un dossier ambitieux et très complexe, soutenu par la région et l'Etat. Nous savions qu'avec l'augmentation des factures énergétiques nous devions à notre échelle trouver une alternative pour nos concitovens. Le dossier a été abandonné par la majorité municipale actuelle, trop «frileuse». Cet exemple vous démontre qu'il faut appréhender le futur pour ne pas tomber dans une routine qui risque d'être fatale pour l'avenir. C'est ce à quoi « Ensemble pour le Neubourg » travaille et nous vous invitons à venir nous rejoindre.

Lors du dernier Vivre ensemble, Christel Bernard, élue de notre liste et donc dans l'opposition, a été prise à partie par Marie-Noëlle Chevalier, maire du Neubourg. Vous avez été choqués comme nous par le fond et la forme et nous avons décidé de laisser un droit de réponse dans notre espace d'expression.

Droit de réponse :

Quand j'ai vu qu'il y avait une tribune de la majorité signée par la maire du Neubourg dans le dernier Vivre ensemble, je fus surprise d'apprendre que pour la première fois la majorité s'exprimait. Or, c'était moi qui étais personnellement mise en cause. Bien que je n'aime pas ce genre d'exercice, je me dois de répondre. Ce droit de réponse se fera en collaboration avec l'équipe rédactionnelle d'« Ensemble pour le Neubourg » puisque nos écrits ont été contestés.

Je suis une élue de la liste d'opposition et la porte-parole d'un certain nombre de Neubourgeois. J'essaie au mieux de les représenter, de leur répondre ou de trouver des solutions en collaboration avec l'équipe. Je suis fidèle aux engagements pris auprès des habitants du Neubourg lors des dernières élections. Quand des décisions sont prises pour le bien de la ville et en accord avec mes convictions et la ligne de conduite de notre liste, je les valide.

Madame Chevalier connaît mon engagement et mon investissement dans différentes associations, elle sait que je n'ai aucune ambition et que je m'efforce de faire mon travail d'élue mais dans l'opposition.

Parlons maintenant de la rue de Vitot. Nous n'avons en aucun cas contesté la nécessité de refaire cette route. [Entre parenthèse si je n'assiste pas à la commissions «Voirie», c'est que je suis dans 3 autres commissions (sur 7) et je suis aussi au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Seule une conseillère municipale de la majorité participe à plus de commissions. Pour l'assiduité aux Conseils Municipaux du début du mandat à nos jours, Madame la Maire se retrouve en 19e position, je suis en 3e position derrière une adjointe au maire et un conseiller municipal.] Nous contestons la façon dont cela s'est fait sans vraiment de concertation avec les riverains et les utilisateurs de cette voie. C'étaient des présentations et non des discussions, selon le témoignage de personnes qui ont assisté aux réunions. Et c'est le coût qui nous est apparu exorbitant, car d'autres rues sont dans un état déplorable (nous remercions les habitants pour les photos envoyées et qui serviront à un état des lieux sur l'urgence des travaux à faire, et nous avons pris note aussi des

autres problèmes comme la vitesse). Pour atténuer ce coût Madame Chevalier parle de partenariats avec la Communauté de Communes et le Département mais cela ne diminue en rien celui-ci et ce sont toujours les contribuables qui financent, dont les Neubourgeois. Madame Chevalier conteste aussi notre questionnement sur la nécessité d'autant de frais sur une rue qui n'est pas une entrée de ville mais une rue comme tant d'autres, celui-ci est légitime car nous n'avons pas trouvé de réponse. [Dans la tribune des élus Madame Chevalier déclare : «Dire que nous faisons cette rue pour réévaluer la valeur des maisons est également faux.» Je vous livre un extrait du Procès verbal du conseil municipal du 26 mars 2018 : «Madame le Maire ajoute que les maisons prendront de la valeur avec ces travaux d'aménagement, la rue sera beaucoup plus agréable. »] Nous sommes d'accord avec Madame Chevalier sur un point : au vu du prix du réaménagement d'une rue comme celle de Vitot, il n'est pas possible de faire toutes les rues du Neubourg sur une mandature! Nous ne reviendrons pas sur la sécurité des piétons et nous restons toujours sur notre position.

Nous avons des projets, des solutions pour certains problèmes que rencontrent dans la vie de tous les jours les Neubourgeoises et Neubourgeois. Madame Chevalier voudrait que nous lui apportions nos idées sur un plateau mais elle oublie que c'est elle qui tient les rênes et qu'elle a une équipe municipale pour l'épauler, nous, nous ne sommes que dans l'opposition...

Nous terminerons par vous présenter nos meilleurs vœux 2019 : nous souhaitons à chacun d'entre vous de belles réalisations, beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

CHRISTEL BERNARD
ET ENSEMBLE POUR LE NEUBOURG
ensemblepourleneubourg@outlook.fr

Précisions de M. Claude Pasquier :

Élu d'opposition sur la liste Ensemble pour le Neubourg aux côtés de Mme Bernard, je tiens à préciser que je ne suis pas solidaire des propos tenus qui n'engagent qu'elle d'ailleurs concernant la rue de Vitot.

En tant que membre actif des commissions travaux et voirie, je considère que les choix techniques qui ont été faits permettront de bénéficier d'une voirie de qualité, durable dans le temps le tout en cohérence avec le déploiement des voies douces au Neubourg.

Sur la forme, j'ajoute également que la commission a toujours travaillé en transparence et de manière collective en collaboration avec les habitants du quartier concerné.

on avec les habitants du quartier concerne. Les choix arrêtés collégialement prennent en compte dans le chantier en plus la partie souterraine invisible du traitement des inondations potentielles des parties basses par ruissellement incluant leur augmentation éventuelle par création de surfaces étanches supplémentaires en cas de développement urbain de la partie haute de cette zone.

Ce qui explique en finalité un ratio prix/surface supérieur à ceux régulièrement mesurés mais l'avenir est assuré et c'était le souhait de tous .

S'agissant du réseau de chaleur, je ne partage pas non plus l'analyse de Mme Bernard. Il convient de préciser que l'entreprise VOL-V, qui a construit l'usine de méthanisation, n'est pas dimensionnée pour produire actuellement au-delà d'un réseau alimentant la piscine et le complexe sportif du Haut Phare. La ville du Neubourg est toujours en pourparler pour éventuellement procéder à un raccordement de ces deux structures à la condition que cela soit durablement rentable financièrement, réalisable techniquement et exploitable sans interruption de service.

Ces trois points n'étant à ce jour ni vérifiés ni prouvés. Tout déploiement plus important n'est à ce jour ni réaliste ni soutenu non plus par la Région contrairement à ce qu'affirme Mme Bernard.

Je tenais à formuler ces précisions afin d'exprimer mon positionnement dans un esprit constructif, technique et participatif pour le développement de la ville a contrario d'une position toujours négative et critique désormais insupportable.

communication)



Guide municipal 2019

Depuis 2014, la ville du Neubourg a le plaisir d'offrir aux Neubourgeois ce support bien pratique puisqu'il permet de noter vos rendez-vous et de regrouper toutes les informations utiles sur la commune. Celui-ci a été réalisé grâce à la contribution des commerçants partenaires et conçu par la société Edit.Com, UNIQUE prestataire accrédité par la Mairie. Soyez vigilants, nous tenons à insister!

Calendrier 2019

Comme à l'accoutumée, les habitants ont pu recevoir dans leurs boîtes aux lettres le traditionnel calendrier du Neubourg. Cette année, la Municipalité a souhaité mettre en avant cette place Gambetta, avec son fameux « Puits salé » et l'ancienne statue en bronze de Gambetta, réalisée par le sculpteur Raoul Verlet, qui fût enlevée par les allemands en 1942 pour être fondue.

La Municipalité tient à remercier Philippe Marche pour le prêt de cette carte postale très ancienne.



Partez à la découverte du nouveau site de la Ville!

Depuis fin novembre, la ville du Neubourg s'est enrichie d'une nouvelle interface numérique. Celle-ci a été conçue par l'entreprise locale Krea3 située à Pont Audemer.

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Le site Internet de la ville a été totalement reconstruit et repensé en fonction des exigences du web 2.0. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible. Le site peut être consulté depuis un

ordinateur, une tablette ou encore un téléphone portable.

Le nom de domaine est resté le même www.leneubourg.fr, mais la présentation et le fonctionnement du site ont été refaits. En effet, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, doit faciliter la navigation de l'usager.

Un site qui se découpe en six grands pôles : « votre ville », « votre mairie », « vos démarches », « éducation, solidarité & santé », « sports & loisirs » et « culture & patrimoine ». Sans oublier l'agenda, l'actualité du moment, mais également la programmation des films et des évènements culturels au Cinéma Le Viking.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides. Ainsi, l'usager peut accéder aux marchés publics de la commune, consulter les comptes-rendus des conseils municipaux, les menus scolaires, les publications de la commune mais également se diriger vers l'annuaire des associations avec les coordonnées de chacune d'elles, etc... La recherche étant facilitée par « mots-clés ». L'utilisateur peut également accéder aux démarches en ligne en 1 clic, profiter du paiement en ligne de la cantine et de la garderie, ainsi qu'une plateforme d'erendez-vous pour les pièces d'identité.

Une billetterie en ligne pour les évènements culturels de la ville sera bientôt disponible. Un véritable confort pour les utilisateurs afin de répondre aux exigences et aux besoins d'aujourd'hui.

Elections européennes

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 Etats membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen.

Les élections européennes permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen. En 2019, 705 eurodéputés seront élus en Europe, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques. L'Union européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la composition du Parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à huit Etats membres, qui étaient sous-représentés démographiquement.

Les élections ont lieu tous les cinq ans, à la même période, dans l'ensemble des pays membres de l'UE. Chaque pays se voit attribuer un nombre de sièges en fonction de sa population. Il doit ensuite conduire le scrutin sur son territoire et nécessairement à la proportionnelle.

Elections en France, le dimanche 26 Mai

En 2019, en France, le vote se tiendra le dimanche 26 mai. Le gouvernement a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique. La France revient ainsi au modèle adopté par la grande majorité des pays européens.

Une liste de candidats sera présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français, et chaque citoyen aura la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix































35

